

Co-conception d'un futur agroécologique pour la région Basse-Casamance, Sénégal

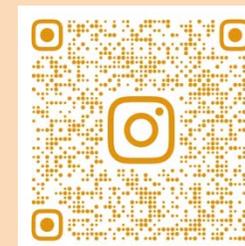


Dynamique PRATAM

Raphael Belmin
Bruno Turnheim
Tidiane Sané
Patrick Bottazzi
Ibrahima Diallo
Lise Landrin
Finda Bayo
Cherif Mané
Pape T. Kanouté
Clément Sambou
Paul-Habib Sagna
Ngor-Ndour Sene
El Hadj Balla Gueye
Idiatou Diallo
Marie-Louise Diatta

Photographies

Raphael Belmin



Rapport d'atelier d'idéotypage
Cap Skirring, 17-22 mars 2025

Avant-propos

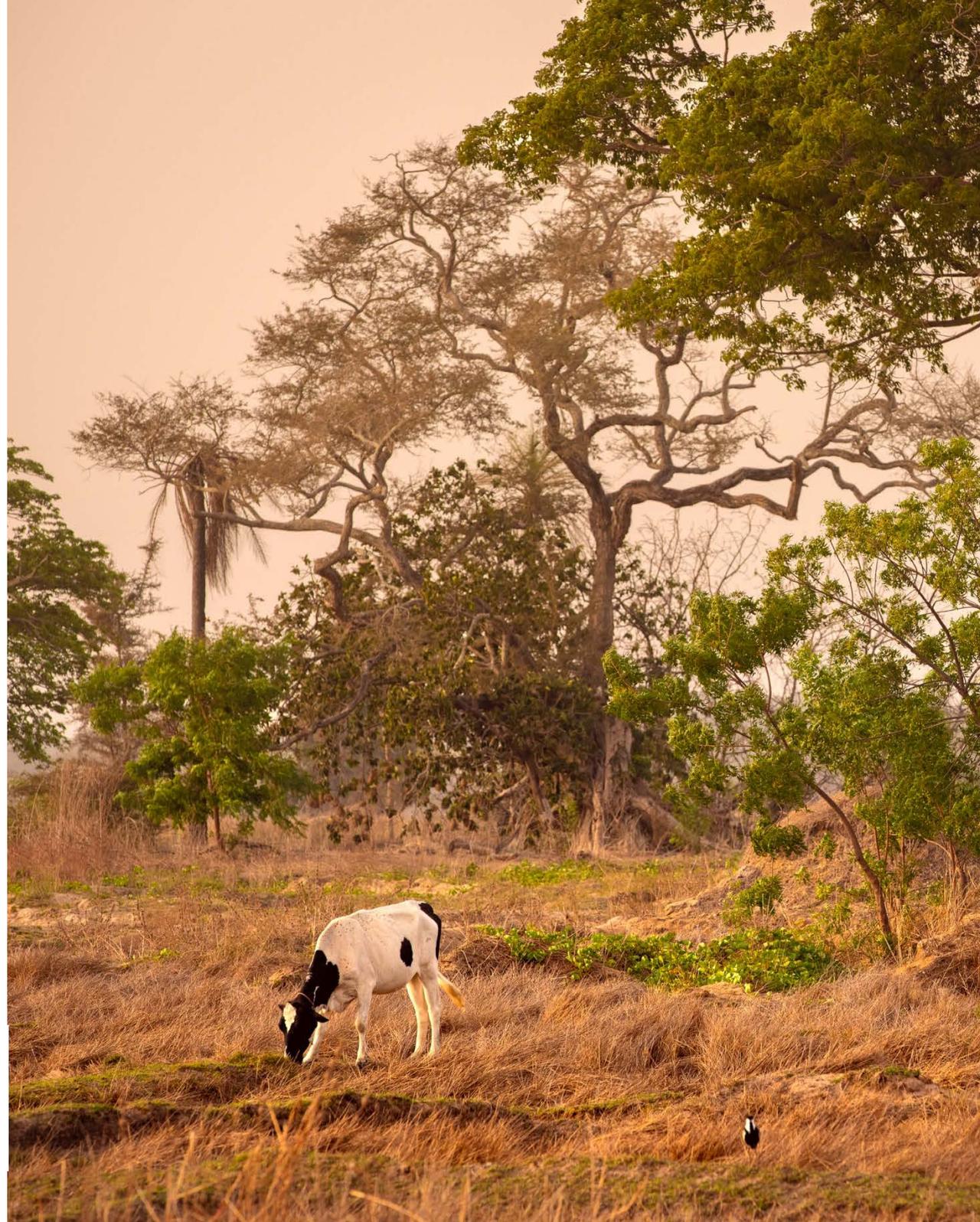
Le présent rapport résulte d'un exercice d'idéotypage participatif réalisé dans le cadre de la dynamique PRATAM. Le PRATAM - Potentiels de Résilience et d'Autodétermination des Territoires Agroécologiques Menacés – rassemble des acteurs académiques et non-académiques dans une dynamique de recherche-action, dont la finalité est d'accompagner les acteurs de la Basse-Casamance vers une transition agroécologique basée sur la conservation et la valorisation du patrimoine agroécologique - matériel et immatériel.

Le PRATAM a trois objectifs spécifiques : (i) produire des connaissances activables sur le fonctionnement du territoire de Basse-Casamance, ses dynamiques de changement et ses mécanismes de résilience ; (ii) contribuer à une reconnaissance de la valeur universelle exceptionnelle du territoire, et à une (ré)activation des formes de résistance coutumière ; (iii) lancer un débat académique et socio-politique sur les territoires agroécologiques, vus comme des espaces de résilience, d'autodétermination voire de dépassement face aux écueils de la Modernité Industrielle.

Nous faisons l'hypothèse que les ressources patrimoniales de la Basse-Casamance peuvent servir de socle pour un développement régional équilibré et durable, à la condition (i) que ces ressources soient qualifiées, activées et valorisées dans le cadre d'une démarche participative, inclusive et réflexive ; (ii) que le portage politique de cette démarche soit mené conjointement aux niveaux régional, national et supranational ; (iii) que certaines formes de labellisations territoriales (patrimoine mondial Unesco, Indications Géographiques, marques collectives territoriales, classement RAMSAR, etc.) pourraient contribuer à une gestion durable du patrimoine et à une distribution équilibrée de la rente territoriale, notamment si elles s'inscrivent dans des démarches inclusives.

Pour citer ce document

Belmin, R., Turnheim, B., Sané, T., Bottazzi, P., Diallo, I., Landrin, L., Bayo, F., Mané, C., Kanouté, P.T., Sambou, C., Sagna P.H., Sene, N.-N., Gueye, H.B. & Diatta, M.-L. (2025). Conception d'un futur agroécologique pour la région Basse-Casamance. Rapport d'atelier d'idéotypage. Cap Skirring, 17-22 mars 2025.





Résumé

La région Basse-Casamance présente un riche patrimoine agroécologique, aujourd'hui menacé par de multiples pressions et une crise des valeurs et institutions coutumières.

Du 18 au 22 mars 2025, à Cap Skirring, les membres du PRATAM ont organisé un atelier avec pour objectif de co-concevoir un idéotype de territoire agroécologique résilient et innovant pour la région de Basse-Casamance. L'idéotypage est une méthode collaborative de 'visioning' développée par le CIRAD qui permet d'imaginer collectivement un futur souhaitable pour un territoire en réponse à des enjeux spécifiques (ex : durabilité et résilience), et d'en représenter les principales orientations stratégiques avec précision. Pendant cinq jours, une cinquantaine d'experts et acteurs du territoire ont mis en commun leurs connaissances pour analyser les causes profondes de déséquilibre de la région et concevoir un futur souhaitable à l'horizon 2050.

L'idéotype produit à l'issue de cet exercice prend la forme d'un texte narratif qui définit les conditions d'une gestion durable des écosystèmes forestiers et halieutiques, d'une relance de la production agricole, d'une sécurisation des ressources productives (terres, travail, etc.), d'une valorisation symbolique et économique du terroir au travers des produits et des services touristiques. Ces éléments s'appuient sur un nouveau contrat social en réponse à la crise des valeurs socio-culturelles que connaît la région.

A l'issue de l'atelier, les acteurs en présence ont affirmé leur engagement à s'appuyer sur les résultats de l'idéotypage pour poursuivre les objectifs du PRATAM, et fonder une nouvelle DyTAEL à Oussouye.

Contexte

Forêts nourricières, mangroves et riches plaines rizicoles... La Basse-Casamance présente **un riche patrimoine agroécologique**, héritage d'une société agraire ancienne ancrée dans un écosystème de delta. Les habitants de cette région du sud du Sénégal ont maintenu, en milieu rural, un mode de vie résilient, fondé sur une combinaison complexe d'activités productives (riziculture, cueillette, pêche, etc.), récréatives et spirituelles. Toutefois, le dérèglement climatique et la résurgence de nouvelles menaces anthropiques fragilisent ces équilibres. La région est impactée par de multiples pressions - déforestation, essor de plantations spéculatives, salinisation des bolongs et des rizières, exode rural, etc. Les valeurs et institutions coutumières, socle et source d'équilibre des sociétés agraires de Basse Casamance, font elles-mêmes face à des bouleversements qui menacent leur pérennité.

Face à ce constat, des acteurs de la recherche, de la société civile, du monde agricole, et de diverses institutions locales ont décidé de se réunir en 2024 au sein de la dynamique de recherche-action PRATAM. Le **PRATAM - Potentiels de Résilience et d'Autodétermination des Territoires Agroécologiques Menacés** - a pour finalité d'accompagner les acteurs de la Basse-Casamance vers une trajectoire de développement territorial durable basée sur la reconnaissance, le maintien et la valorisation de son patrimoine et de son patrimoine agroécologique. Par patrimoine agroécologique, nous entendons un ensemble de pratiques agricoles et alimentaires, d'institutions et de connaissances qui se sont développées et transmises au fil du temps dans un lieu spécifique grâce à une interaction étroite entre un environnement éco-géographique et un groupe humain. Les chercheurs engagés dans cette dynamique se sont donnés pour objectifs de produire des connaissances activables sur le fonctionnement du territoire de Basse-Casamance, ses dynamiques de changement et ses mécanismes de résilience. En collaboration avec les acteurs locaux, ils comptent contribuer à une reconnaissance de la valeur

exceptionnelle du patrimoine agroécologique territorial, et à son maintien notamment en soutenant l'activation des formes de résilience ancrées dans les institutions et pratiques coutumières.

Du 18 au 22 mars 2025, à Cap Skirring, les membres de la dynamique PRATAM ont co-organisé un atelier avec pour objectif de co-concevoir un idéotype de territoire agroécologique résilient et innovant. Pendant cinq jours consécutifs, une cinquantaine d'acteurs et experts ont mis en commun leurs connaissances pour analyser les menaces qui pèsent sur le territoire et **co-concevoir un futur agroécologique pour la région à l'horizon 2050**.

Idéotypage : une méthode de conception innovante au service de la transition agroécologique

L'idéotypage est une méthode collaborative de 'visioning' développée par le CIRAD qui consiste à imaginer le futur désiré d'un système agricole, alimentaire ou d'un territoire pour répondre à des enjeux spécifiques (ex : durabilité et résilience). L'idéotypage permet d'explorer des changements radicaux et systémiques dans les structures sociales, économiques et matérielles impliquées dans les transitions agroécologiques.

L'idéotypage consiste à imaginer et définir un futur désirable, durable, et résilient pour une communauté ou un système, permettant ensuite de travailler à rebours pour identifier les actions nécessaires pour atteindre ce futur. Cette approche apporte donc un cadre pour orienter les stratégies des acteurs et mobiliser les décideurs en faveur de la transition agroécologique.

Le travail d'idéotypage consiste à co-construire un ou plusieurs idéotypes de systèmes agri-alimentaires et/ou territoriaux dans le cadre d'ateliers multi-acteurs. Un idéotype est un modèle théorique cohérent et optimisé pour atteindre des objectifs précis et pallier à des contraintes identifiées. Pour construire un idéotype, les participants doivent identifier et assembler des innovations de natures variées (techniques, organisationnelles, institutionnelles) dans divers domaines : production agricole, aménagement du territoire, politiques publiques, filières, etc. Cette démarche d'innovation dite « couplée » permet de résoudre des problèmes complexes qui ne pourraient en aucun cas être réglés par une intervention dans un seul domaine.

Objectifs de l'atelier

L'objectif de l'atelier était de **co-concevoir un idéotype de territoire agroécologique résilient et innovant** en réponse aux menaces qui pèsent sur la région Basse-Casamance. Cet atelier d'idéotypage s'articule avec plusieurs travaux de prospective territoriale menés dans les départements de Bignona (projet ARTS, 2025) et Ziguinchor (projet Safoods, 2024). Il a vocation à alimenter la planification stratégique des collectivités territoriales, des acteurs étatiques et des coalitions agroécologiques présentes dans la région, en contribuant à une réflexion sur les conditions de reconnaissance, maintien et valorisation du patrimoine agroécologique de Basse-Casamance.

Les **objectifs spécifiques** de l'atelier étaient de :

- (i) analyser les causes diverses des problèmes et enjeux jugés prioritaires par les acteurs du territoire.
- (ii) co-construire un large répertoire de solutions, leviers et innovations répondants aux problèmes du territoire.
- (iii) assembler ces solutions dans un idéotype porteur de réponses systémiques aux enjeux prioritaires du territoire.
- (iv) nourrir la planification stratégique des acteurs régionaux et impulser/renforcer des coalitions agroécologiques en Basse-Casamance.

Résultats obtenus

Au terme de cet atelier, les participants ont co-conçu :

- Un **arbre d'analyse systémique** des causes et conséquences des problèmes centraux du territoire.
- Une « **boîte à innovation** » contenant N actions répondant aux problèmes analysés, et réparties en P voies d'innovations.
- Un **idéotype de territoire agroécologique**, résilient et innovant désiré à l'horizon 2050, traduit sous la forme d'un texte narratif et de 5 diagrammes de représentation.

- Un **engagement de nouveaux acteurs** dans la dynamique de recherche-action PRATAM ;



Participants

L'atelier a réuni 54 participants, dont 18 personnes impliquées dans l'équipe d'animation, reconnus pour leur engagement dans le territoire et leurs connaissances approfondies des enjeux de durabilité de la région (**Tableaux 1 et 2** ci-dessous). Les experts-invités représentaient la diversité des secteurs d'activités présents dans les trois départements de Basse-Casamance : riziculture, pêche, cueillette, transformation agroalimentaire, gestion des forêts et de la mangrove, filières maraichères et fruitières et de produits forestiers non-ligneux, médias, culture, tourisme, artisanat, entrepreneuriat rural. Le nombre de participants a été stable sur les 5 jours d'atelier, oscillant entre 50 et 54, dont seulement 10 femmes. La liste exhaustive des participants est en **Annexe**.

Tableau 1 : Répartition des rôles de l'équipe d'animation

Équipe d'animation	Structures	Rôle
Cherif Mané	ISRA BAME	Facilitation et reporting
Ibrahima Diallo	ISRA BAME	Facilitation et reporting
Finda Bayo	ISRA BAME	Facilitation et reporting
Raphael Belmin	CIRAD / ISRA BAME	Coordination / Photographie
Bruno Turnheim	INRAE LISIS	Appui à la coordination
Patrick Bottazzi	CREATES / UNIB	Facilitation et reporting
Lise Landrin	CREATES / UNIB	Facilitation et reporting
Tidiane Sané	UASZ	Facilitation et reporting
Paul Diedhiou	UASZ	Facilitation et reporting
El Hadj Balla Gueye	UASZ	Facilitation et reporting
Ngor Ndour	UASZ	Facilitation et reporting
Clément Sambou	DyTAEL Bignona	Facilitation et reporting
Pape Tahirou Kanouté	ETDS	Facilitation et reporting
Paul-Habib Sagna	ASAPID	Appui à la préparation
Marie-Louise Diatta	CEDAF Oussouye	Facilitation et reporting
Bénédict Lambal	Royaume de Oussouye	Appui à la préparation
Idiatou Diallo	CIRAD	Communication
Titouan Domonech	CIRAD	Communication

La sous-représentation des femmes limite la complémentarité des points de vue et malgré nos efforts, l'organisation de l'évènement a buté sur la structure sociétale qui ne permet pas suffisamment aux femmes de se libérer des tâches productives et reproductives pour contribuer à cinq jours d'atelier. C'est avec doublement plus d'acuité que nous devons considérer cette minorité statistique dans ce rapport.

Tableau 2 : Profil des participants (équipe d'animation incluse)

Type d'organisations	Organisations	Nombre de personnes
Collectivités territoriales	Conseil départemental d'Oussouye et de Bignona, Communes de Djembering, Ziguinchor et Koubalan	4
Royaumes	Mlomp, Oussouye, Kalobone, Bandial-Seleki	5
Services étatiques	Service des eaux et forêts de Ziguinchor et de Bignona, ANCAR	3
Centres de recherche	UASZ, CREATE, ISRA BAME, CIRAD, INRAE, UNIB	14
ONG	Enda Graf, GRDR, ETDS, CARITAS	4
Organisations Paysannes	Entente de Diouloulou, FONGS, CRCR, APIGMAC	3
Associations	Union des étudiants d'Oussouye, ASAPID, Femmes transformatrices Oussouye	3
Aires Marines Protégées	Kaloulaye Blouf Foni, Niamone-Kalounaye	3
Instituts de formation	ISEP Bignona, LTAEB, CEDAF Oussouye	3
Plateformes	GESCOD, DyTAEL de Bignona, Plateforme Multi-acteurs d'Oussouye, Entente inter-départementale	4
Médias	Radios communautaires FM Awagna, La presse, Thomas Grand	3
Culture et tourisme	Musée de Mlomp, Association des guides de Casamance, Gina Sambou	3
Entreprises	Eco from Africa, Casaout	2
	TOTAL	54

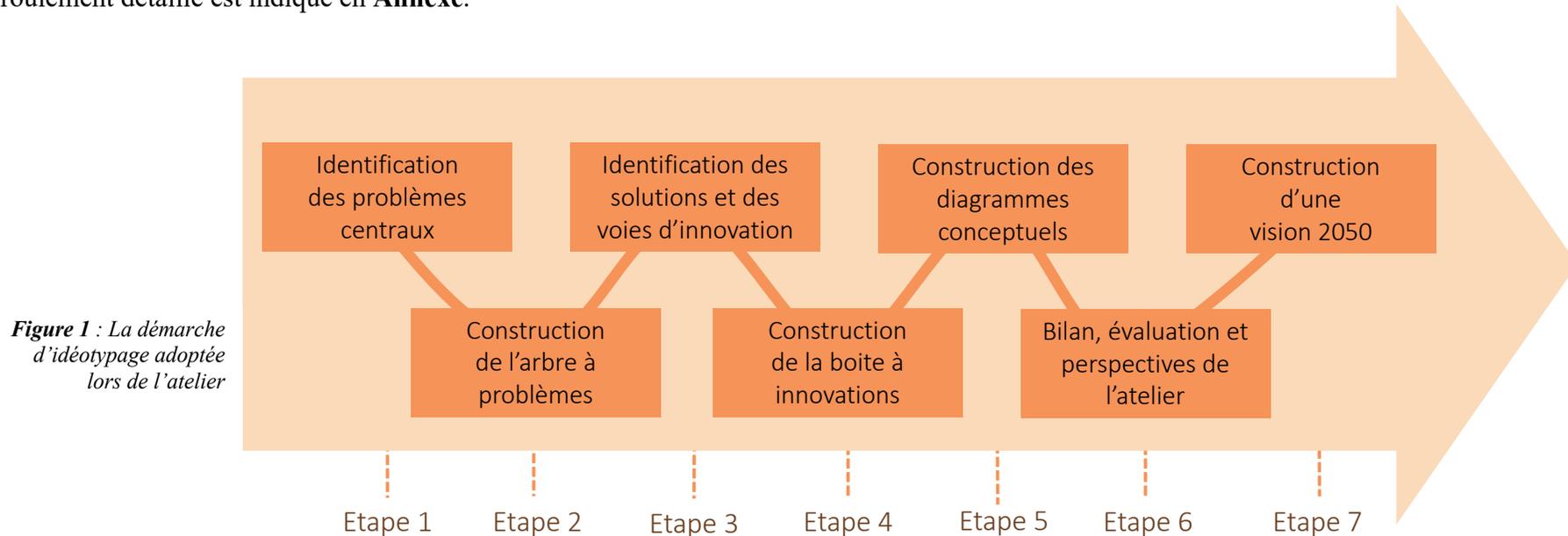
Déroulement de l'atelier

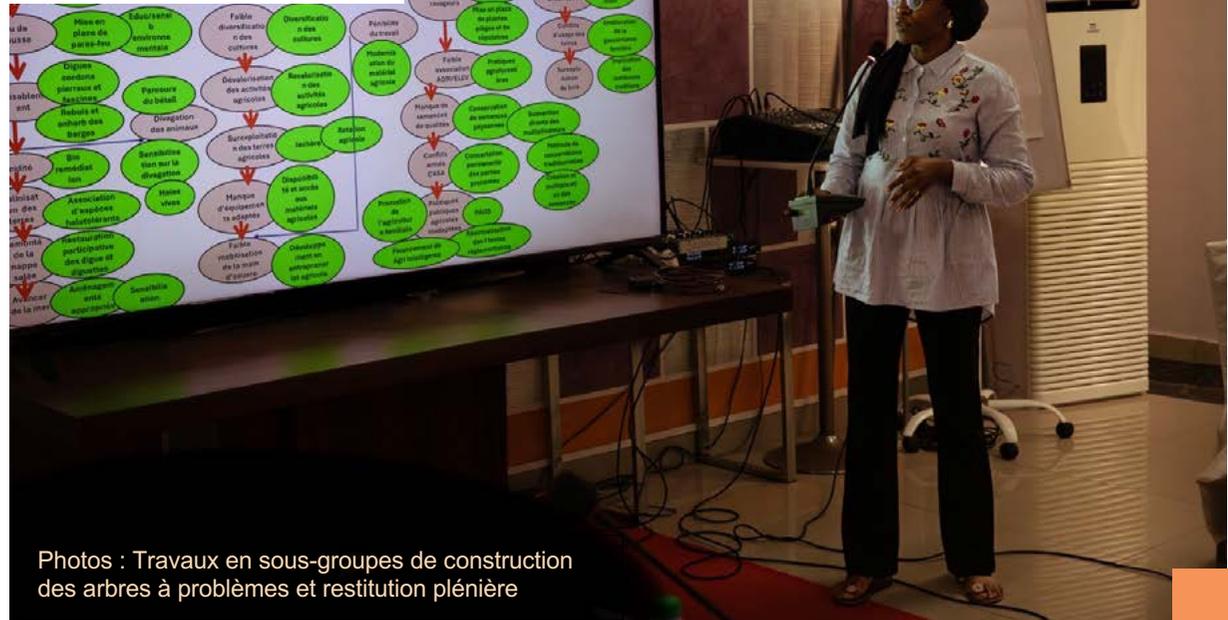
L'atelier s'est déroulé au centre Cisco (Djembering) du mardi 18 au samedi 22 mars 2025, avec une arrivée la veille de l'équipe d'animation. Le travail a été structuré comme suit :

- **Lundi** : Réunion préparatoire et définition des problèmes centraux du territoire (*Étape 1*) ;
- **Mardi** : Ouverture de l'atelier et construction de l'arbre à problèmes (*Étape 2*) ;
- **Mercredi** : Construction de l'arbre à solutions et identification des voies d'innovations (*Étape 3*) ;
- **Jeudi** : Construction de la boîte à innovations (*Étape 4*) ;
- **Vendredi** : Construction des idéotypes en sous-groupes (*Étape 5*)
- **Samedi** : Restitution des idéotypes, évaluation-bilan de l'atelier et perspectives futures (*Étape 6*).
- **Après l'atelier** : Construction d'un texte narratif de vision 2050 à partir des éléments de la boîte à innovation.



Le déroulement détaillé est indiqué en **Annexe**.





Photos : Travaux en sous-groupes de construction des arbres à problèmes et restitution plénière

Étape 1 : Définition des problèmes centraux

Au cours d'une réunion préparatoire, l'équipe d'animation a défini 5 problèmes centraux pour la région Basse-Casamance : (1) La dégradation des ressources forestières (forêts, arbres, mangrove, produits forestiers non ligneux, produits phytopharmaceutiques) ; (2) La dégradation des ressources halieutiques ; (3) La dégradation de la production agricole et des ressources productives (terres, travail) ; (4) La faible valorisation symbolique et économique du terroir (produits agricoles et agroalimentaires, tourisme) ; (5) La crise des valeurs socio-culturelles (normes, représentations, institutions traditionnelles, rites, éducation, religions des terroirs). Ces cinq enjeux traduisent le caractère systémique et interconnecté des menaces qui pèsent sur le territoire.

Étape 2 : Construction de l'arbre à problèmes

Après la cérémonie d'ouverture et la présentation de l'agenda, la démarche d'idéotypage en 7 étapes a été présentée en plénière. Les participants ont ensuite été scindés en 5 groupes de 7-8 personnes encadrés chacun par deux facilitateurs et un rapporteur afin de construire un arbre à problèmes. Chaque groupe a organisé sa réflexion autour d'un des 5 problèmes centraux de la région (voir Étape 1). Ce travail a abouti à la construction de 5 arbres (un par groupe) qui montrent comment des changements comme le dérèglement climatique ou la globalisation viennent déstabiliser les fondements du territoire (déclin de la riziculture, exode rural, crise des valeurs socio-culturelles, essor de la monoculture, etc.), aboutissant à une érosion du patrimoine agroécologique et à des risques socio-économiques. Ces 5 arbres ont été fusionnés en post-atelier, amenant une vision globale des déséquilibres qui affectent la région Basse-Casamance (**Figure 2**, page 10).

Arbre à problèmes et à solutions

Consignes des travaux de groupe

Objectif : Cet exercice en sous-groupes a pour objectif de construire une analyse partagée des causes profondes et des conséquences des problèmes du territoire. L'identification des problèmes sert ensuite de base à l'exploration de solutions.

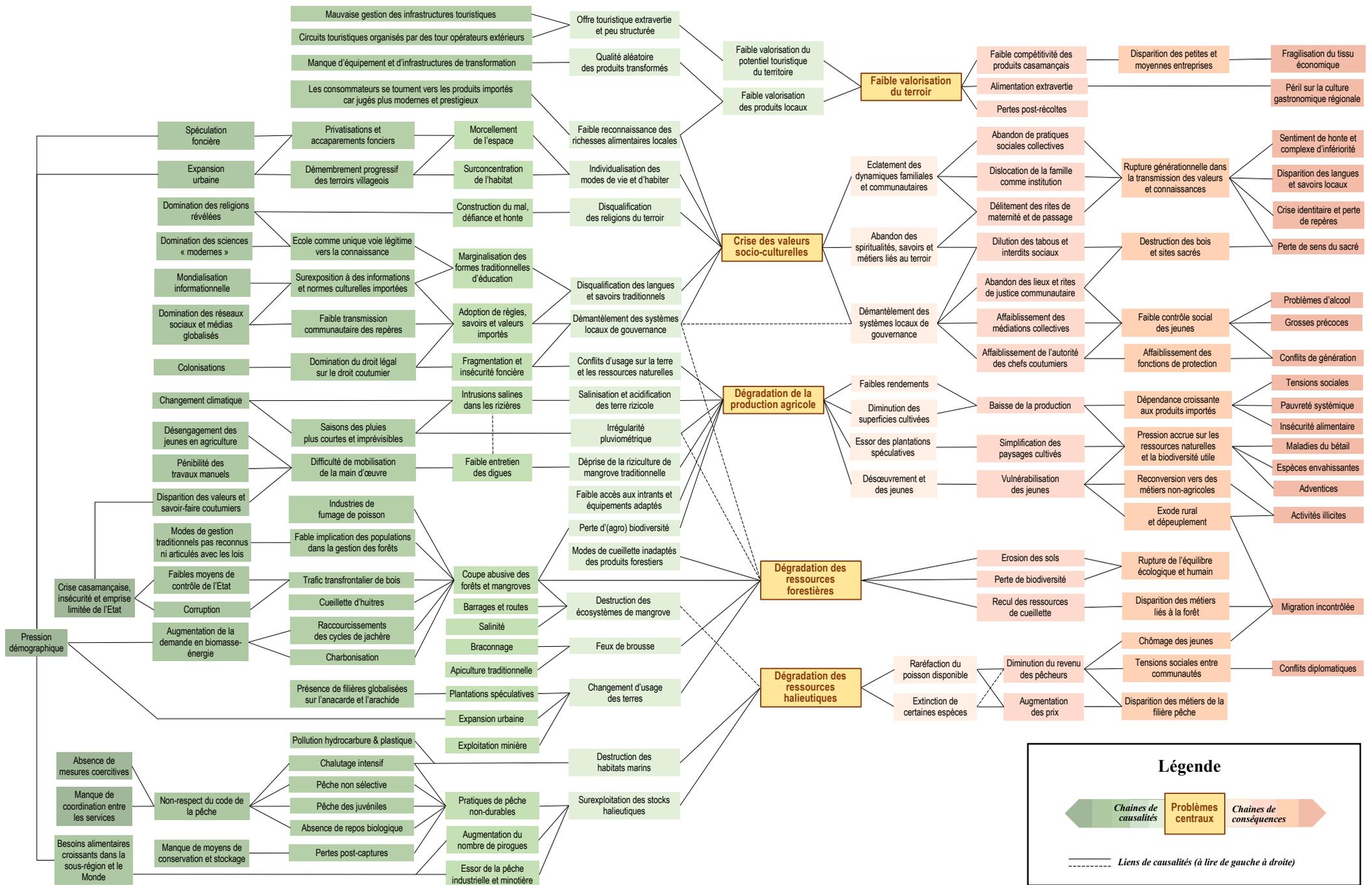
Travail sur les causes : En partant d'un des 5 enjeux prioritaires du territoire, le groupe doit d'abord identifier les causes directes, et remonter les chaînes de causalité. Un problème a souvent plusieurs causes, et chaque cause peut elle-même être expliquée par plusieurs phénomènes. On aboutit donc par cette démarche à la construction d'une arborescence de causes primaires, secondaires, tertiaires, etc.

Travail sur les conséquences : Après avoir analysé les causes, le groupe se lance dans un exercice similaire orienté autour des conséquences et impacts des problèmes centraux du territoire. On s'attache ici à repérer les impacts primaires, secondaires et tertiaires ainsi que d'éventuelles boucles de rétroaction. Par exemple, la diminution de la biomasse aboutit au déclin de fertilité des sols (impact primaire), qui conduit à des baisses de rendement (impact secondaire) et une insécurité alimentaire et énergétique (impact tertiaire), qui en retour encouragent les populations à prélever et élaguer toujours plus (rétroaction).

Exploration de solutions : Le groupe doit transformer l'arbre à problèmes en arbre à solutions ou innovations. Pour ce faire, il colle un post-it vert (solution) à côté de chaque post-it rouge (problème). Les solutions peuvent être de natures très variées : techniques, agronomiques, organisationnelles, institutionnelles, etc.

Arbre à problèmes

Figure 2 : Arbre à problèmes synthétique issu de la compilation des travaux des 5 sous-groupes. Les relations de causalité se lisent de la gauche vers la droite. Les problèmes prioritaires ayant servis de point de départ aux travaux de groupes sont en jaune. Leurs causes sont en vert leurs conséquences rose.



Légende

Chaînes de causalités
 Problèmes centraux
 Chaînes de conséquences

Liens de causalités (à lire de gauche à droite)

Crise des valeurs socioculturelles

La Basse Casamance traverse une crise profonde et systémique de ses valeurs socio-culturelles, marquée par un affaiblissement des institutions traditionnelles, des formes d'éducation endogènes et des expressions spirituelles propres aux terroirs.

L'urbanisation modifie profondément les formes d'habiter le territoire. Autrefois partagé, l'espace est progressivement morcelé par l'érection de murs, la vente spéculative des terres et les privatisations. Ce découpage affaiblit les dynamiques communautaires et entraîne une individualisation des modes de vie. Dans le même temps, le système scolaire formel s'est imposé comme l'unique voie légitime vers la connaissance, sans reconnaissance ou effort d'intégration des formes traditionnelles d'éducation basées sur la transmission orale, les rites d'initiation et les récits oraux. Cette cohabitation déséquilibrée entre éducation moderne et apprentissages traditionnels engendre un choc épistémologique : les savoirs locaux, perçus comme archaïques, sont disqualifiés, tandis que les langues et connaissances locales perdent leur valeur sociale et risquent à terme la disparition.

La mondialisation informationnelle, portée par les télévisions, smartphones et réseaux sociaux expose la jeunesse à des flux constants de normes culturelles exogènes, sans filtre ni médiation. Cette surexposition participe à une rupture générationnelle dans la transmission des connaissances et des valeurs endogènes, qui laissent la place à des imaginaires importés. À cela s'ajoute la domination croissante des religions révélées – islamisation et

évangélisme pentecôtiste notamment – qui contribuent à disqualifier les croyances locales, pointant leurs pratiques rituelles comme « païennes », voire « sataniques ». Les religions du terroir, avec leurs lieux, leurs chants, leurs objets et leurs règles propres, sont ainsi marginalisées.

Les systèmes de gouvernance traditionnels, fondés sur des dispositifs de médiation collective (telles que le *gnie-gnie* – l'interdit dans les cultures diolas), des tribunaux coutumiers (*hute-dukai*). Leur rôle de régulation sociale est concurrencé par le droit étatique perçu comme plus légitime.

Cette crise profonde des institutions coutumières et traditionnelles a des conséquences multiples. Sur le plan sociétal, d'abord, elle entraîne un sentiment de honte et de déclassement ; l'individu en perte de repères devient un consommateur passif de modèles venus d'ailleurs et abandonne les spiritualités, savoirs et métiers liés au terroir. Sur le plan familial, ensuite, les tensions inter-générationnelles se multiplient : les jeunes, de plus en plus influencés par les valeurs globalisées, remettent en question les normes sociales transmises et s'éloignent des langues locales – pourtant vitales à l'activation des pratiques du terroir. Avec la disparition des tabous, on constate aussi une montée des problèmes d'alcool et des grossesses précoces. Sur le plan culturel, les formes d'expression communautaires – théâtre, conte, musique – s'estompent, au profit de logiques de consommation médiatique standardisée. Sur le plan biophysique, enfin, la crise des valeurs socio-culturelle constitue l'un des sous-bassement de la déprise agricole et de la dégradation des ressources naturelles (*infra*).

Dégradation de la production agricole

En Basse-Casamance la production agricole - et particulier la riziculture de mangrove - fait face à une déprise progressive, résultant d'un enchevêtrement de facteurs écologiques, climatiques, sociaux et techniques. La salinisation et l'acidification des terres rizicoles, provoquées par l'intrusion d'eau salée et la dégradation des mangroves, compromettent sérieusement les capacités de production. Ce phénomène est amplifié par l'irrégularité croissante des pluies et la multiplication des sécheresses, résultats du dérèglement climatique.

Le déclin agricole trouve aussi sa source dans la démobilité des jeunes, force de travail pourtant indispensable au maintien des digues protectrices et à la confection des casiers. La nouvelle génération se détourne des travaux agricoles car pénibles, socialement dévalorisés et peu ou pas rémunérés. Plus indirectement, la déprise s'explique par l'enclavement géographique, qui prive les agriculteurs d'un accès à des intrants adaptés aux conditions locales, tels que les engrais organiques ou les semences résistantes aux inondations et sécheresse. Enfin, avec la pression démographique, les communautés sont sujettes à une fragmentation et une insécurité foncière grandissante entraînant un démantèlement progressif des terroirs villageois et des conflits pour l'accès aux terres agricoles et ressources naturelles.

Les conséquences sont multiples : D'une part, la diminution des superficies cultivées couplée aux faibles rendements entraîne une baisse de la production locale et une dépendance croissante aux

Arbre à problèmes

flux entrants de produits et de capitaux. Ce processus accroît l'insécurité alimentaire, la pauvreté rurale et les tensions sociales. Il participe encore à vulnérabiliser et décourager les jeunes qui se détournent de l'agriculture pour se tourner vers d'autres secteurs d'activité ou pour migrer vers les villes ou l'étranger.

D'autre part, le déclin de la riziculture entraîne une recomposition des terroirs, à travers trois dynamiques distinctes : (i) une dépendance croissante aux ressources forestières, qui exacerbe les pressions sur leur régénération ainsi que sur la biodiversité; (ii) un essor de l'horticulture irriguée, qui offre aux jeunes et aux femmes de nouvelles opportunités économiques, tout en les exposant à une dangereuse dépendance aux pesticides chimiques et aux équipements d'irrigation onéreux et périssables; (iii) un essor des plantations spéculatives comme l'anacarde, l'arachide et la mangue, adaptées aux personnes plus âgées car moins exigeantes en travail que la riziculture. Ces plantations apportent une nouvelle source de revenu, mais bouleversent l'équilibre socio-écologique des terroirs villageois par leur emprise foncière qui ne cesse de croître au détriment des forêts; (iv) Dans certaines zones, on voit se développer une économie parallèle avec de cultures illicites, remettant en cause les cadres réglementaires en place.

In fine, l'érosion de la biodiversité et l'uniformisation des paysages prive les populations de nombreux services écosystémiques telles que la protection contre l'érosion et la régulation naturelle des ravageurs. Adventices, maladies du bétail, et bioagresseurs invasifs prolifèrent, à l'instar de la mouche des fruits qui affecte les vergers.

Dégradation des ressources forestières

On assiste à une dégradation intensifiée des ressources forestières telles que les arbres, mangroves, produits forestiers non ligneux, et produits phytopharmaceutiques, bien que cette dégradation varie en fonction des localités. Une cause directe est la coupe abusive de bois liée à la charbonisation, au trafic transfrontalier et à la cueillette d'huîtres, ou encore les feux de brousse associés au braconnage et à l'apiculture traditionnelle. Le défrichement est également encouragé par l'expansion urbaine, l'exploitation minière et l'essor des cultures spéculatives (*supra*). Dans les zones encore boisées, les ressources forestières comme les fruits sont fragilisées par des modes de cueillette inadaptés, un raccourcissement des cycles de jachère, et par des facteurs naturels comme l'avancée de la mer et les sécheresses liées au changement climatique.

Ces dynamiques s'inscrivent dans un contexte plus large de dysfonctionnements institutionnels : les services étatiques manquent de moyens logistiques et organisationnels pour agir contre la coupe illégale et les mauvaises pratiques d'exploitation forestière. Ils sont parfois même accusés de corruption, avec des cas d'engagements actifs des autorités et des services techniques dans la coupe. Qui plus est, les modes de gestion communautaires des ressources naturelles sont perturbés car pas suffisamment reconnus et articulés avec les diverses lois et règlements. Cela aboutit à une insuffisante implication des populations dans la surveillance et la gestion des forêts. Les forêts sont d'autant plus menacées que leurs services écosystémiques sont mal valorisés économiquement. Cela s'explique par l'absence de reconnaissance et d'assurance pour les

métiers forestiers et par la faible valorisation des produits forestiers (fruits, pharmacopée, etc.). En profondeur, cette situation s'enracine dans la crise casamançaise et une pauvreté systémique qui viennent limiter l'emprise de l'État et accroître l'insécurité et la dépendance des populations aux ressources forestière.

La dégradation des ressources forestières entraîne une érosion des sols, une perte de biodiversité naturelle et cultivée, un recul de la diversité et de l'abondance des ressources de cueillette et un affaiblissement des valeurs culturelles liées à la forêt. Ces éléments participent à une rupture de l'équilibre écologique et humain dans la région.

Dégradation des ressources halieutiques

La Basse-Casamance est confrontée à un processus inquiétant de dégradation des ressources halieutiques. Une cause majeure est la destruction des habitats marins, due à la pollution par les hydrocarbures et les plastiques, à la destruction des fonds marins et par le chalutage intensif. Dans la zone du delta, les écosystèmes de mangrove sont affectés par les coupes abusives, les aménagements hydroagricoles et routiers et l'augmentation de la salinité des eaux, résultat de l'ensablement couplé aux sécheresses. Le changement climatique, par la variabilité des pluies et la hausse du niveau des mers, accentue encore ces déséquilibres.

Les ressources halieutiques sont également affectées par la surpêche, résultat des pressions conjointes de la pêche artisanale (augmentation du nombre de pirogues) et de la pêche industrielle et minière, dans un contexte de besoins alimentaires croissants au niveau de la sous-région et dans le

Arbre à problèmes

Monde. Le manque de moyens de conservation et de stockage entraîne des pertes post-capture, favorisant un gâchis de ressources. De plus, des pratiques de pêche non durables, telles que l'utilisation de filets à mailles fines et la pêche des juvéniles contribuent à l'épuisement des stocks. La pêche non-sélective et l'absence de repos biologique aggravent la pression sur les milieux. L'exploitation anarchique des ressources halieutiques trouve racine dans les lacunes de gouvernance du secteur : non-respect du code de la pêche, absence de mesures coercitives et de sanctions, et manque de coordination entre les services concernés.

La raréfaction des ressources halieutiques a pour conséquences une diminution des revenus des pêcheurs, poussant de nombreux jeunes vers le chômage et l'émigration clandestine. Sur le plan sociopolitique, cette situation occasionne des tensions sociales entre communautés et des conflits diplomatiques entre le Sénégal et les pays voisins. L'extinction de certaines espèces engendre la disparition des métiers traditionnels comme celui des femmes transformatrices. La raréfaction du poisson s'accompagne d'une augmentation des prix et d'un péril sur la culture gastronomique locale. Ainsi, au-delà de l'écosystème, c'est tout un équilibre social, culturel et économique qui est mis en péril.

Faible valorisation du terroir

Qu'il s'agisse des paysages culturels, des langues, des produits agricoles, forestiers, halieutiques et agroalimentaires, les ressources du terroir casamançais sont faiblement valorisées - à la fois symboliquement et économiquement - en raison d'une multitude de facteurs.

Du côté de la production, le potentiel d'offre de produits casamançais est menacé par la dégradation des ressources agricoles et halieutiques et l'intensification des pressions pesant sur la forêt, ses ressources, et la biodiversité qu'elle abrite. Ces pertes biologiques fragilisent les bases mêmes de la souveraineté alimentaire et de l'économie du territoire. Du côté de la consommation, les préférences des consommateurs se tournent de plus en plus vers les produits importés, perçus comme plus modernes ou prestigieux, au détriment des produits locaux. Cette tendance est renforcée par une faible reconnaissance de la valeur des savoirs endogènes et des richesses alimentaires locales. Sur les marchés locaux et nationaux, la compétitivité des produits casamançais est pénalisée (i) par la mauvaise gestion de la qualité au niveau de la transformation ; (ii) par le manque d'infrastructures pour le développement des chaînes de valeurs agro-alimentaires. Ce contexte contribue à fragiliser le tissu économique et faire disparaître de nombreuses petites et moyennes entreprises. Il entraîne aussi des pertes post-récolte importantes, une alimentation de plus en plus extravertie, des risques sanitaires accrus et un appauvrissement continu du terroir.

L'offre touristique du territoire demeure largement extravertie et insuffisamment structurée, avec une prédominance de circuits organisés par des tours opérateurs étrangers qui marginalisent les acteurs locaux. Cette situation limite les retombées économiques pour les communautés. Par ailleurs, la mauvaise gestion des infrastructures existantes (campements, sites, routes, etc.) freine la qualité de l'expérience touristique et limite l'accès aux sites d'intérêt.

Sur le plan socioculturel, on observe une véritable érosion des pratiques traditionnelles du terroir, liée à une transmission défaillante des connaissances, une faible disponibilité ou implication des jeunes, et un sentiment de dévalorisation identitaire. L'absence d'une reconnaissance et d'un soutien structuré aux personnes dépositaires des traditions, le manque de vulgarisation des travaux universitaires sur les cultures locales, et l'absence d'éducation aux valeurs traditionnelles favorisent une acculturation grandissante et la disparition progressive des métiers impliqués dans le maintien du patrimoine. Ce processus s'accompagne d'un exode rural accentué, motivé par une modernisation perçue comme exclusivement urbaine. En toile de fond, l'absence d'une politique de protection et valorisation des savoirs culturels et culturels accélère la disparition de patrimoines immatériels essentiels à l'identité et à l'auto-détermination du territoire.

Étape 3 : Exploration de solutions et voies d'innovation

La deuxième journée d'atelier a démarré avec des travaux de groupe visant à construire des **arbres à solutions** (Encadré page 8). En repartant des chaînes de problèmes et conséquences établies la veille, les participants ont fait une exploration systématique de solutions. Le travail combiné des différents groupes a abouti à l'identification d'une large gamme de leviers (agronomiques, organisationnels, etc.) qui ont par la suite été regroupés par « voies d'innovation ». Une **voie d'innovation** rassemble une ou plusieurs options de solutions qui relèvent de la même logique d'action. Par exemple, les solutions « *reboisement* », « *aménagement* » et « *réserves intégrales* » ont été regroupées sous une même voie d'innovation nommée « *Restaurer les habitats de mangrove* ».

Étape 4 : Construction de la boîte à innovation

Pour le troisième jour, l'exercice a consisté à **accroître le nombre d'options de solution pour chaque voie d'innovation** identifiée la veille (Encadré ci-dessous). Ce travail d'élargissement a permis de construire une « boîte à innovations », c'est à dire un répertoire de 313 propositions d'actions, organisées en 67 voies d'innovation. Prises ensemble, ces actions définissent les contours de l'idéotype : une réponse systémique aux problèmes du territoire, dans la perspective de relancer durablement l'agriculture, régénérer les ressources forestières et halieutiques et revaloriser le terroir et ses produits. La boîte à innovations est présentée de manière détaillée en **Annexe**. Les éléments de la boîte à innovations ont été utilisés le lendemain comme briques constitutives pour construire des représentations cartographiées de l'idéotype.

Construction de la boîte à innovations

Consigne des travaux de groupe

Chaque groupe a pour consigne d'élargir les voies d'innovation construites la veille en identifiant au minimum 5 options d'action par voie. Pour ce faire, le groupe complète à l'aide de post-it un tableau à trou qui croise les voies d'innovations (en lignes) et les 5 options (en colonne). Les 5 options d'action à définir pour chaque voie doivent être des actions potentiellement complémentaires, et déclinables dans l'espace, le temps ou en fonction de groupes d'acteurs porteurs de responsabilités et de compétences spécifiques. Pour chaque action du tableau, il est demandé aux participants de construire une phrase simple expliquant en quoi consiste l'action (« fait quoi »), qui sont les acteurs responsables (« qui »), quels sont les moyens nécessaires (« comment ») et à quel endroit doit se dérouler l'action (« où »).

Une fois le tableau rempli, les groupes tournent pour découvrir et amender/enrichir les propositions des groupes précédents. Ce format de type « world café » permet une appropriation de l'ensemble des voies d'innovation et des options par les participants. Lorsque chaque groupe a fait le tour des différents tableaux, on rassemble ces derniers côte-à-côte sur un mur pour une meilleure visualisation du travail collectif accompli. L'ensemble des tableaux forment une « boîte à innovations » qui sera remobilisée le lendemain, lors de la phase d'idéotype.

Sur un masque sous MS Word, les rapporteurs de chaque groupe digitalisent les résultats à mesure que le groupe avance. Le soir même, l'équipe projet met au propre et imprime la boîte à innovations sur feuilles A3.

Étape 5 : Construction de diagrammes conceptuels

La quatrième journée a été consacrée à un travail de représentation de l'idéotype sous forme de **diagrammes conceptuels**. Les participants ont été préalablement répartis en 5 nouveaux groupes contenant des représentants des 5 groupes des premiers jours d'atelier. Chaque groupe avait pour mission de sélectionner et assembler des éléments de la boîte à innovation pour construire un diagramme conceptuel représentant l'idéotype de territoire désiré à l'horizon 2050 (**Encadré** ci-dessous). Ce travail présentait quatre objectifs : (i) Susciter une appropriation d'ensemble de la boîte à innovation par les participants, sachant que les jours précédents, ces derniers n'avaient contribué que partiellement à sa construction dans le cadre des travaux de groupe ; (ii) Hiérarchiser les éléments de la boîte à innovation à travers un système de vote ; (iii) Explorer, comparer et formaliser différentes approches d'organisation et de structuration des connaissances contenus dans la boîte à innovations ; (iv) Faire émerger des formulations de titres et de finalités qui synthétisent les volontés de changement des acteurs.

Les travaux de groupe ont fait émerger trois types représentations de l'idéotype, qui renvoient à 3 manières différentes d'organiser les connaissances contenues dans la boîte à innovation :

- Trois groupes ont adopté une démarche systémique assez semblable, consistant à regrouper et relier les actions élémentaires en sous-systèmes renvoyant chacun à une fonction territoriale (ex : l'agriculture, la recherche, l'aménagement) et à des activités associées (ex : la recherche accompagne la valorisation du patrimoine agroécologique). La **Figure 6** est un exemple tiré d'un des groupes.
- Un groupe a structuré les connaissances selon une démarche symbolique, en associant chaque partie de la boîte à innovation à une partie d'un corps humain. La Basse-Casamance est ainsi représentée comme une entité vivante dont les composantes forestières (cœur), halieutiques (main

gauche), agricoles (main droite), économiques et culturelles (jambes) sont interdépendantes (**Figure 7**).

- Un groupe a structuré les connaissances en superposant (i) une ontologie du territoire en 6 composantes (écosystème, savoirs-culture, générations, gouvernance, activités économiques, connaissances) ; (ii) un réseau de « diguettes », comme métaphores des liens vitaux mais fragiles qui associent les composantes du territoire entre elles ; (iii) un nuage de verbes d'action qui soulignent les performances nécessaires pour réaliser la vision future. Tantôt prosaïques, tantôt poétiques, ces verbes viennent compenser la dimension ingénierique du travail d'idéotypage en remplaçant l'humain au centre, avec son travail, sa créativité et ses émotions.

Construction de diagrammes conceptuels

Consigne des travaux de groupe

En puisant dans la boîte à innovations, chaque groupe doit construire un diagramme conceptuel permettant de représenter l'idéotype de territoire. Le travail est organisé en 3 étapes :

1/ Définition des finalités associées au futur idéotype. Ces finalités peuvent être de natures agronomique, économique ou encore sociétale.

2/ Sélection des actions par vote individuel en inscrivant une marque dans les cases de la boîte à innovations (40 min). La boîte à innovations est matérialisée par un ensemble de tableaux imprimés sur feuilles A3, sur lesquels sont représentés les 5 options d'actions identifiées pour chaque voie d'innovation. Une fois cette étape finalisée, le résultat est photographié.

3/ Assemblage des actions sélectionnées dans un diagramme (120 min). Pour ce faire, découper les étiquettes actions sélectionnées et disposer ces dernières sur un padex en les regroupant en fonction de leur degré de similarité perçue. Les ensembles d'action qui émergent sont progressivement affinés, qualifiés et reliés. Dans la mesure du possible, chaque ensemble et chaque trait doivent être assortis d'un court texte d'explicitation.

4/ Nommer l'idéotype

Les éléments de langage choisis par les différents groupes (titres, textes descriptifs) à l'issue de leur travail de cartographie révèlent les idées maitresses qui ont suscité l'adhésion :

- L'idéotype « *Un nouveau contrat social pour un territoire en mouvement* » met en avant la nécessité d'affronter et dépasser les crises des représentations socioculturelles pour pouvoir avancer dans la reconstruction territoriale. Ce groupe imagine un territoire qui cherche à « *s'enraciner dans [...] ses traditions mais aussi à s'ouvrir au monde et aux changements positifs dans une perspective inclusive et attirante pour la jeunesse.* »
- L'idéotype « *Une Basse-Casamance réconciliée avec elle-même, abondante et résiliente en 2050* » révèle qu'aux yeux des acteurs, la réconciliation et la paix sont des préalables indispensables à la construction d'un avenir durable. Ce groupe propose une vision d'une région « *réconciliée avec elle-même, [...] un terroir de paix, de valeurs culturelles et culturelles retrouvées et valorisées, où les séquelles du conflit sont définitivement effacées, où l'identité culturelle et culturelle se réaffirme avec fierté et où les valeurs agroécologiques sont incarnées de manière durable.* »
- Les idéotypes « *Eldorado agroécologique Basse Casamance* » et « *Casamance 2050 : merveilles agroécologie* » insistent sur la richesse latente que représente le patrimoine agroécologique de la région. Un des groupes explicite sa vision dans la phrase : « *En 2050, la Basse-Casamance sera un territoire agroécologique qui valorise son patrimoine naturel et culturel pour assurer la souveraineté alimentaire, la résilience climatique et le développement économique durable des communautés locales* ».
- L'idéotype « *Synergie pour une gouvernance territoriale résiliente et durable* » souligne la nécessaire coordination des acteurs du territoire pour réaliser les changements systémiques appelés par l'idéotype.





Photos : Sélection et assemblage des actions de la boîte à innovation pour construire des diagrammes conceptuels de territoire.

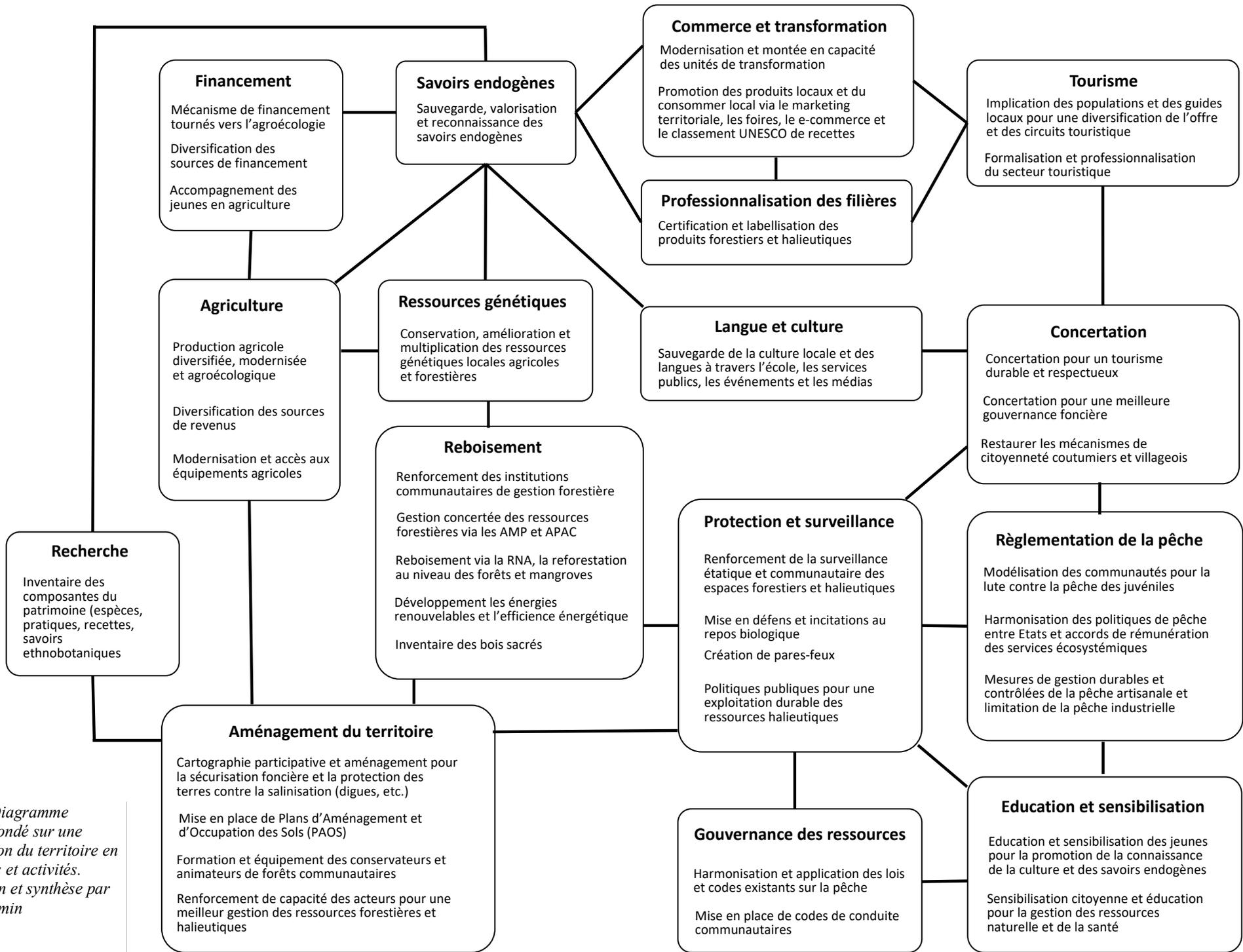


Figure 6 : Diagramme conceptuel fondé sur une décomposition du territoire en composantes et activités. Numérisation et synthèse par Raphael Belmin

Un nouveau contrat social pour un territoire en mouvement

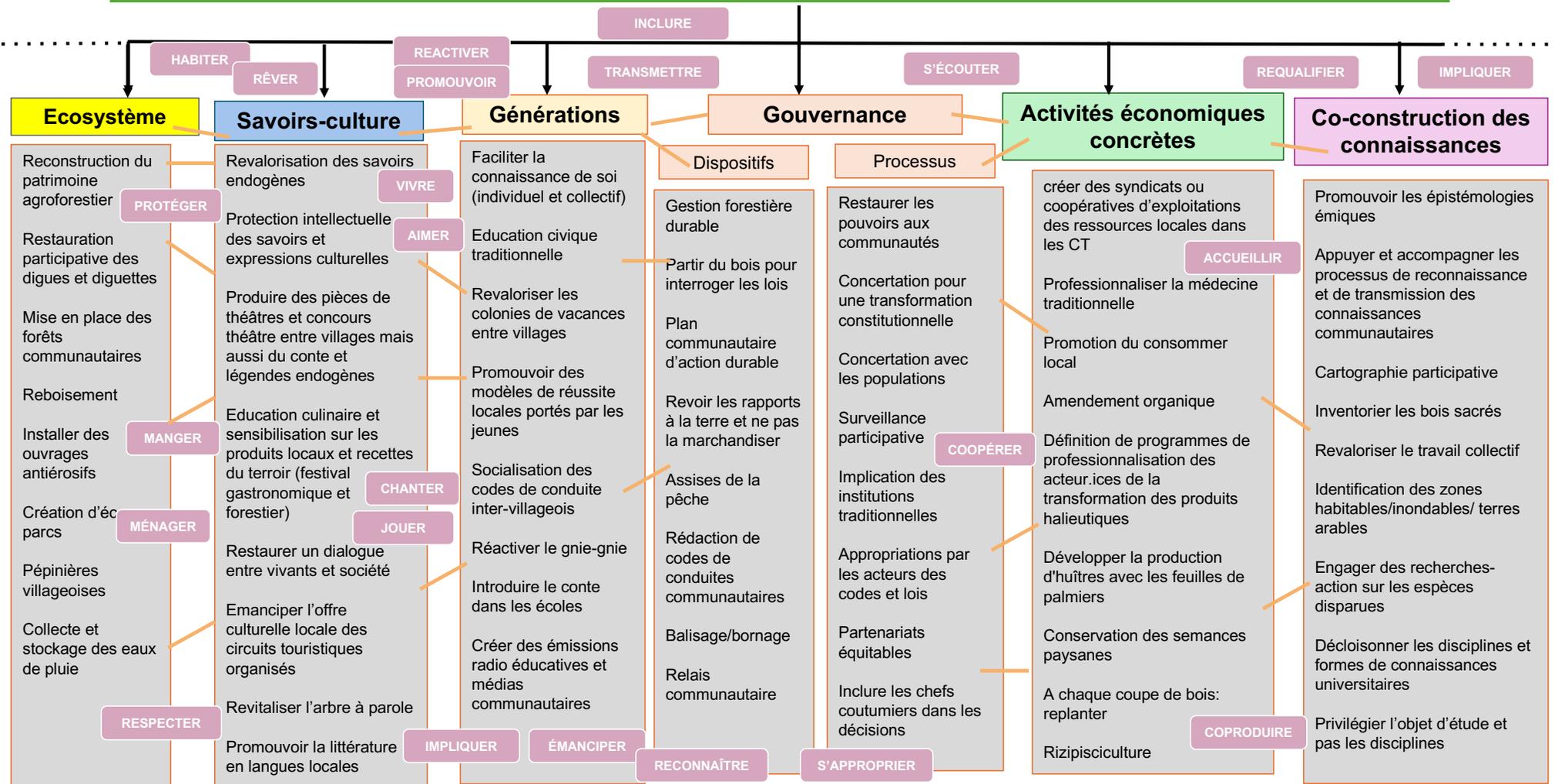


Figure 7 : Diagramme conceptuel fondé sur le couplage entre 6 composantes territoriales, une approche métaphorique (diguettes) et sémantique (verbes d'action). Numérisation par Lise Landrin et Bruno Turnheim.

Tête
L'identité et les valeurs socio-culturelles casamançaise comme soubassement de l'animation entre l'homme et son environnement.

Main droite
L'agriculture, les ressources productives et la force de travail qui nourrit; le pilier de l'économie, de la dignité casamançaise.

Cœur et colonne vertébrale
La forêt, ses ressources et ses multiples fonctions : sacré, régulateur du milieu physique, source de vie, lieu d'expression culturelle

Main gauche
La pêche, restauration des ressources halieutiques pour une alimentation diversifiée et abondante.

Jambes
Valorisation économique et symbolique du terroir à travers l'innovation dans l'agroalimentaire et le tourisme durable



Figure 7 : Diagramme conceptuel fondé sur une approche symbolique associant chaque composante de la boîte à innovation à une partie d'un corps humain.



Photo : Restitution des idéotypes par les rapporteurs de groupes

Étape 6 : Bilan, évaluation et perspectives de l'atelier

Au terme d'un atelier de 5 jours à Cap Skirring, du 18 au 22 mars 2025, l'équipe PRATAM a globalement **atteint les objectifs fixés**, à savoir :

- (i) Les différentes causes et conséquences des problèmes centraux de la région Basse-Casamance ont été analysées.
- (ii) Un répertoire de 313 actions répondant à ces problèmes a été construit.
- (iii) Un idéotype de territoire agroécologique, résilient et innovant a été conçu à partir de ce même répertoire. Cet idéotype met l'accent sur le patrimoine agroécologique - matériel et immatériel - de la région Basse-Casamance, vu comme ressource pour construire une trajectoire viable de développement régional équilibré et durable. Il a été décliné sous la forme de plusieurs diagrammes conceptuels et d'un texte narratif (voir Étape 7).
- (iv) Le travail d'idéotypage a nourri la planification stratégique des acteurs régionaux et préfigure un renforcement de l'institutionnalisation de l'agroécologie en Basse-Casamance.

Lors de la cérémonie de clôture de l'atelier, les acteurs en présence ont salué la bonne organisation de l'atelier et l'importance du travail réalisé. Pour Tidiane Sané, professeur de géographie à l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ), la démarche d'idéotypage a permis de « *faire un diagnostic profond et se projeter dans l'avenir, pour voir quels sont les leviers à activer pour que la Casamance puisse accéder au développement tant souhaité par le citoyen sénégalais et se projeter dans le futur d'ici 2050* ».

Les acteurs en présence ont affirmé leur engagement à s'appuyer sur les résultats de l'idéotypage pour renforcer la gouvernance territoriale. L'idéotype servira de boussole pour orienter le dialogue politique entre les DyTAELs, les collectivités et les services de l'État. Plusieurs prises de parole ont insisté pour mettre en œuvre rapidement cette dynamique en actes et non pas seulement de manière théorique, preuve de l'urgence des thématiques abordées lors de l'idéotypage.

Il est mentionné dans l'assemblée l'importance d'une participation accrue des femmes ainsi que des jeunes dans cette dynamique de réflexion et d'action territoriale. L'inégale représentation statistique des membres concernés relève de facteurs structurels et s'inscrit parmi les éléments en crise évoqués lors de cet atelier d'idéotypage. Il nous appartient dès lors de contribuer activement à un rééquilibrage des composantes socio-culturelles impliquées.

Clément Sambou, représentant de la Dynamique pour une Transition Agroécologique Locale (DyTAEL) de Bignona, a salué « *les liens consolidés entre les participants, ainsi que la richesse des échanges autour des activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques* ». Il a également appelé à « *un engagement concret pour la création d'une nouvelle DyTAEL à Oussouye* ».

Léonard Djibalène, représentant du Royaume de Kalobone, a appelé à « *séquencer les actions selon différents horizons temporels - court, moyen, long terme - car le temps nous est compté, face aux urgences sociales et environnementales* ». Maurice Diedhiou, président du Conseil Départemental d'Oussouye, a mis en perspective les résultats de l'atelier avec l'agenda Sénégal 2050 : « *Pour arriver à un pays souverain et prospère les territoires doivent être consolidés dans ce qui les particularise* ».

Étape 7 : Construction d'une vision Casamance 2050

La dernière étape, réalisée en post-atelier par l'équipe d'animation, a consisté à construire une vision désirable du territoire en 2050, basée sur un texte narratif, en se basant sur les éléments de la boîte à innovation. La démarche a été la suivante pour l'élaboration du narratif :

- La boîte à innovation a été complétée par les rapporteurs des différents groupes afin de finaliser la retranscription.
- Elle a ensuite fait l'objet d'une relecture transversale qui a permis de repérer les voies d'innovation redondantes, pour enfin les fusionner.
- Dans chaque bloc thématique de la boîte à innovation (valeurs socio-culturelles, agriculture, forêts, halieutique et valorisation) les voies d'innovation ont été catégorisées de manière à dégager des sous-thématiques. Les essais de catégorisation réalisés par certains groupes ont été pris en compte et parfois amendés.
- Les informations contenues dans chaque voie d'innovation ont été synthétisées sous la forme d'un paragraphe aussi court que possible.
- Un travail de rédaction a finalement permis d'intégrer les différents paragraphes élémentaires dans un récit fluide.



Photos : Restitution des idéotypes par les rapporteurs de groupes



En 2050, le territoire de Basse-Casamance s'affirme comme un bastion d'agroécologie vivante, enracinée et créative. Les communautés ont su relever le défi de la résilience des systèmes agro-sylvo-pastoraux et halieutiques qui fondent l'identité régionale, tout en s'ouvrant à des dynamiques de changement qui renforcent la prospérité des populations et leur souveraineté alimentaire et culturelle. L'agroécologie ne se limite pas à un ensemble de pratiques : elle constitue un projet de société porté par les communautés, la jeunesse, les chercheurs et les artistes.

Un territoire réconcilié avec sa culture et ses langues

En 2050, la Basse-Casamance est réconciliée avec sa culture grâce à un profond travail sur les représentations et les valeurs. Face aux risques de fragmentation culturelle et de pertes des repères, les acteurs du territoire ont établi un nouveau contrat social et de nouvelles politiques de développement fondées sur le respect du vivant, des mémoires et des savoirs ancrés. Grâce à cette requalification et ce rétablissement de la dignité, la Basse-Casamance est devenue ontologiquement souveraine, réconciliée avec son patrimoine, ses langues, ses religions et sa jeunesse, dans un effort de synthèse entre les fondements culturels et l'ouverture aux changements positifs.

- **Nouveau contrat social**

Un nouveau contrat social a été établi entre les vivants - humains et non-humains - pour restaurer la légitimité des pouvoirs coutumiers aux yeux de l'État

et des nouvelles générations. Ce contrat est fondé sur une réaffirmation du rôle des rois, reines et chefs coutumiers dans les décisions publiques, selon une démarche ascendante qui consiste à « partir du bois pour réinterroger les lois ». Les symboles de l'État ont été réinterrogés pour mieux refléter la diversité culturelle du territoire. Un dialogue interreligieux profond a permis de dépasser la polarisation islamo-chrétienne, aboutissant à une « africanisation des religions révélées ». Ce nouveau contexte favorise le vivre-ensemble et permet aux communautés de renouer avec les racines spirituelles et les rites ancestraux qui fondent leurs identités et leurs rapports avec la terre. Les religions du terroir, requalifiées, sont aujourd'hui sur un pied d'égalité avec les autres formes de croyance religieuses et non religieuses.

- **Représentations et mentalités**

Un vaste travail de transformation des mentalités a été mené par le biais de congrès villageois. Ces espaces de dialogue ont fait émerger une conscience réflexive sur les fondements socio-culturels du territoire, comme base d'ouverture à d'autres cultures et de positionnement vis-à-vis des propositions exogènes de changement sociotechnique. Les valeurs coutumières ont été réhabilitées et réactivées, à travers la perpétuation des rites initiatiques et des tabous (gniegné, ukin) qui préviennent la marchandisation de la terre. L'histoire locale et les savoirs endogènes ont été mobilisés comme moteurs de transformation sociétale. Cette réactivation des valeurs s'appuie aussi sur les sections diasporiques qui relayent et assurent

l'activation des coutumes et traditions hors des villages.

Les langues locales ont été réinstituées comme langues d'administration, d'enseignement et de vie quotidienne, grâce au concours des écoles, des médias, des universités et des familles. Ce mouvement de réappropriation s'appuie sur le rôle proactif de la littérature, du conte et du théâtre. Il est soutenu dans chaque localité par les Associations Sportives et Culturelles dont le travail au niveau culturel a été revalorisé.

- **Épistémologies et savoirs**

Le système éducatif et universitaire a été restructuré de manière à mieux valoriser les épistémologies et savoirs endogènes. Les chercheurs de différentes disciplines travaillent désormais en mode décloisonné autour d'objets et d'enjeux communs relatifs au territoire et à son patrimoine agroécologique. Des bibliothèques populaires, des congrès villageois et des partenariats durables entre université et communautés soutiennent une dynamique de recherche-action ancrée dans le territoire. La médecine traditionnelle est désormais enseignée et reconnue comme filière scientifique diplômante, et l'université délivre aussi des formations non-diplômantes orientées par l'économie régionale. Un guide d'auto-défense intellectuelle permet de contrer les stigmatisations culturelles et de repenser le système éducatif à partir des réalités du territoire.

- **Rapports entre générations et entre communautés**

La jeunesse casamançaise s'est réappropriée le territoire. Formée, engagée, elle valorise désormais les savoirs endogènes et lutte activement contre les slogans défaitistes du type « la richesse n'est pas chez soi ». Certains jeunes deviennent des modèles de réussite dans l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'artisanat, dont la valeur liée au terroir est reconnue. Ce nouvel élan repose sur une réactivation et une réinvention des mécanismes d'échanges et de transmissions entre générations. L'arbre à palabres, autrefois délaissé, est redevenu un espace de transmission intergénérationnelle. Les campements villageois sont mis à disposition pour des projets éducatifs comme des jumelages entre villages et des colonies de vacances. Les programmes scolaires intègrent désormais langues locales, contes, éducation civique et culturelles, assurant un enracinement progressif et serein des enfants dans leur milieu. Le bâti traditionnel, comme les concessions à une seule entrée (Edjiam assu), est requalifié comme espace d'échange collectif.

- **Médias et numérique**

L'univers médiatique s'est recomposé pour devenir un moteur de souveraineté informationnelle, d'éducation et de création d'emploi local. Un code national d'usage des médias a été mis en place, incluant la régulation des téléphones à l'école et dans les rites, la sensibilisation aux fake news, et le développement d'algorithmes IA en langues locales. Les contenus valorisant le terroir (films, reportages, bandes dessinées, telenovelas casamançaises) sont produits localement, diffusés via les radios

communautaires et réseaux sociaux, et destinés notamment à la jeunesse. Cette production médiatique 'du terroir' offre de nombreuses perspectives économiques.

Une agriculture enracinée et outillée

En 2050, la Basse-Casamance a su inventer un modèle de développement agricole original, où l'innovation s'intègre ingénieusement dans des structures agraires traditionnelles, contribuant à leur enrichissement et leur maintien. Les ressources en eau, en terre, en semences sont désormais gouvernées localement et durablement.

- **Sécurisation et planification foncière**

L'État a adapté le Projet de sécurisation foncière en zone rurale et périurbaine (Procasef) à l'issue d'un large processus de concertation avec les communautés. Le processus Procasef a été coordonné au niveau national par un « Ministère de la gestion des terres » doté de moyens conséquents et de compétences de cartographie, d'anticipation des dynamiques d'urbanisation, de pression foncière. Au niveau local, le processus a été facilité par les mairies, les chefs de village et les pouvoirs coutumiers. Après une phase de sensibilisation et de mobilisation, les populations ont pu formaliser et sécuriser leurs concessions grâce à des équipements (GPS, outils de monitoring) et un service gratuit de bornage des terres, en respectant la toponymie locale.

Les communautés ont innové dans le but d'aménager et ménager durablement leur milieu. Pour ce faire elles ont coconstruit des plans d'occupation de l'espace qui anticipent et encadrent l'urbanisation, dans le respect des zones inondables, arables ou pastorales. Avec l'appui des universités, les lieux sacrés et culturels ont été cartographiés et zonés, et sont désormais défendus collectivement à travers des assemblées villageoises et des temps de concertation coutumière.

La gestion des conflits sur le foncier s'est améliorée grâce à des cadres de concertation redynamisés, impliquant services de l'État, chefs traditionnels et communautés. Des mécanismes de veille territoriale permettent d'anticiper les conflits. Les institutions traditionnelles sont reconnues dans la résolution des tensions, contribuant à une justice foncière enracinée et pacifiée. L'État, les collectivités, les pouvoirs coutumiers en rapport avec les communautés locales, ont mis en place des mécanismes de veille, de concertation et de résolution des conflits.

- **Sécurisation et modernisation de la riziculture de mangrove**

La riziculture de mangrove, autrefois sur une trajectoire de déclin, a été revitalisée grâce à un investissement massif dans les infrastructures, la restauration des sols et la mécanisation. Les collectivités ont accompagné les communautés pour la restauration participative des digues et diguettes et autres infrastructures paysannes, permettant de stabiliser les bas-fonds rizicoles à risques de submersion marine. L'État soutient également l'accès aux équipements agricoles, permettant une modernisation des outils et techniques de travail du

sol et un allègement de la pénibilité. Avec l'accompagnement de la recherche et des organisations de producteurs, les communautés ont conduit une intensification raisonnée de la production. Pour ce faire, ils ont introduit des espèces arborées halotolérantes dans les rizières, permettant d'améliorer la fertilité des sols tout en luttant contre l'érosion et l'ensablement.

- **Essor de l'horticulture agroécologique**

Une horticulture à la fois agroécologique, moderne et rémunératrice s'est développée grâce à une ambitieuse politique de l'eau couplée à un élan entrepreneurial des jeunes. Les collectivités territoriales ont mis en place des bassins de rétention d'eau de pluie, des canaux et d'autres infrastructures hydroagricoles. Ces « autoroutes de l'eau » sont gouvernées par les communautés en appliquant les principes de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). Elles soutiennent une extension des périmètres irrigués agroécologiques, dans lesquels les producteurs pratiquent le compostage, la rotation, la diversification et la jachère. Les technologies modernes comme les drones et l'arrosage informatisé, sont utilisées de manière à utiliser l'eau et les intrants de manière efficace et économe.

- **Professionnalisation et revalorisation des métiers agricoles**

L'État, la recherche et les partenaires techniques et financiers ont appuyé la professionnalisation et la valorisation des métiers agricoles, qui sont devenus de ce fait attractifs pour les jeunes générations. Ces métiers sont désormais reconnus juridiquement et soutenus par des politiques de financement des

parcours de formation et d'installation. L'entrepreneuriat agricole est stimulé par des incubateurs dédiés aux femmes et aux jeunes, reconnaissant leurs contributions comme essentielles à la vitalité du patrimoine agroécologique. Des jeunes reviennent s'installer et prendre la relève.

- **Recherche et éducation**

L'agriculture casamançaise s'appuie sur un système de connaissance respectueux des fondements culturels du territoire. Des programmes de recherche participative soutiennent une intensification raisonnée de la production. Les recherches portent sur la mise à disposition de plantes répulsives et de produits phytosanitaires respectueux de l'environnement, en particulier pour l'horticulture. Elles portent aussi sur la création de semences adaptées aux conditions locales et sur la compréhension et la reconnaissance des systèmes semenciers paysans. Les semences paysannes sont conservées, créées, multipliées localement avec le soutien de la recherche et des collectivités. L'État, les collectivités territoriales et les partenaires développent l'éducation et la communication environnementale. L'État, à travers ses services compétents, rend disponible l'information climatique et formalise son utilisation adéquate par les communautés locales.

Des forêts vivantes et gouvernées par les communautés

En 2050, les forêts et mangroves de Basse-Casamance ne sont plus considérées comme un

gisement à exploiter. Elles sont considérées et entretenues comme un bien commun de valeurs économique et symbolique inestimables. La gouvernance forestière s'appuie sur des normes coconstruites qui harmonisent droit coutumier et législation formelle.

- **Code forestier**

Les communautés ont été pleinement impliquées dans la relecture et l'application du code forestier, à travers des formations, des congrès participatifs et la mise en place de relais communautaires. Des règles claires, co-construites et portées par les habitants, articulent désormais les régimes légaux formels et coutumiers. Ces règles sont appliquées à travers des mécanismes de sanction et d'encouragement qui suscitent l'adhésion collective. Dans chaque commune, les forêts communautaires et les mangroves sont gérées par les habitants eux-mêmes, selon des codes de conduite co-écrits, socialisés dans les villages et consolidés par des comités de suivi. Les mécanismes de perception et de répartition des taxes forestières sont désormais fonctionnels et transparents, offrant aux communautés les ressources pour gérer, surveiller et restaurer leurs forêts. Les collectivités territoriales bénéficient d'une part accrue des taxes forestières, consolidant leur autonomie.

- **Plans et dispositifs de gestion forestière**

La gestion des ressources forestières repose sur un ensemble cohérents d'instruments – plans d'aménagement, aires protégées et conventions locales - co-pilotés par les communautés, l'État et la société civile.

Des plans d'aménagement et de gestion forestière (PAG) ont été créés ou révisés de manière concertée entre collectivités, services forestiers, opérateurs économiques et comités inter-villageois. Ces plans codifient les pratiques de cueillette, d'élagage et de coupe. Ils intègrent des règles de régénération comme le repos biologique, le remplacement des arbres coupés, la substitution des clôtures artificielles par des barrières végétales, la sanctuarisation de certaines zones ou encore le reboisement à l'aide d'essences locales utiles. Ils proposent également des aménagements comme des pépinières villageoises ou des pares-feux verts composés d'anacardiens le long des pistes de production. Leur mise en œuvre effective repose sur la présence d'animateurs communautaires et sur des partenariats équitables entre communautés et entreprises responsables, soutenus par des financements et des formations ciblées.

Dans chaque commune, l'exploitation des produits forestiers non-ligneux est prise en charge par des coopératives régies par des Conventions locales instituées sur le modèle de la commune de Thiobon. A l'échelle inter-communale, les aires marines protégées (AMP) et les aires protégées communautaires (APAC) sont devenu des outils puissants de gouvernance locale, portés par des communautés formées, équipées, et reconnues dans leur rôle de gardiennes du vivant. Des formations régulières ont permis de professionnaliser les comités de gestion. Les AMP et APAC bénéficient de financements conséquents et de statuts juridiques reconnus à l'échelle nationale, garantissant leur pérennité. Leur dynamisme repose sur des comités de gestion soutenus par les ONGs, les DyTAELs et les partenaires techniques et financiers.

Des PAOS (plans d'aménagement et d'occupation des sols) ont été co-construits par les collectivités, les services techniques et les communautés. Ils permettant de mieux délimiter les parcours de bétail et de lutter contre la dégradation des terres, exemple à l'aide de haies vives. Des écogardes équipés d'applications digitales et de technologies de pointe (drones, systèmes d'alerte, GPS) surveillent l'état des forêts, préviennent les empiètements, préviennent les feux de brousse et détectent les menaces.

- **Valorisation du patrimoine agroforestier**

Le patrimoine agroforestier de Basse-Casamance a été inventorié, protégé et pleinement valorisé grâce à des programmes de recherche-action. D'une part, les espèces en voie de disparition ont été recensées, sauvegardées dans des jardins botaniques, et réimplantées *in situ* par le biais de campagnes de reboisement ciblées. Ces efforts contribuent à la protection de la biodiversité caractéristique et à la sauvegarde des paysages nourriciers qui caractérisent l'identité de la Basse-Casamance. D'autres part, la pharmacopée locale et les savoirs ethno-botaniques associés ont été inventoriés et protégés. Les espèces phytopharmaceutiques sont conservées dans des herbiers et banques de semences, et valorisées dans des pépinières pédagogiques. Les tradipraticiens ont été recensés et encadrés par un mécanisme de certification. La pharmacopée est enseignée, reconnue et protégée en tant que bien commun.

Les communautés ont été formées à la notion de services écosystémiques, leur permettant de négocier, structurer et défendre leurs intérêts dans

des dispositifs de paiement pour services environnementaux, qu'ils soient monétaires ou en nature. Des accords de réciprocité sont mis en place entre utilisateurs d'écosystèmes, institutionnalisant des pratiques de gestion solidaire et durable.

- **Transition énergétique**

La pression sur les forêts et les mangroves est régulée grâce à la transition vers des sources d'énergie alternative et grâce à une utilisation plus efficiente de la biomasse-énergie. La transition énergétique passe par le développement de combustibles alternatifs, par l'installation de systèmes solaires domestiques, l'émergence de coopératives d'énergie verte, et l'intégration des énergies renouvelables dans les services publics (écoles, centres de santé). L'efficacité énergétique est permise par la diffusion à grande échelle de foyers à haut rendement énergétique et le développement de filières de biocombustibles comme le biogaz, les briquettes écologiques, les huiles végétales, et les résidus agricoles et forestiers.

Une souveraineté halieutique fondée sur l'écologie et l'équité

En 2050, la Basse-Casamance est devenue un modèle de régénération halieutique en Afrique de l'Ouest. Portée par les communautés de pêcheurs, les institutions locales, les chercheurs et les pouvoirs publics, une nouvelle économie de la mer, fondée sur la résilience écosystémique, la justice sociale et l'innovation, a vu le jour.

- **Restauration des habitats**

L'État, les partenaires techniques et financiers et les communautés ont mis en œuvre un vaste programme de restauration des habitats marins et côtiers. En mer, des récifs artificiels ont été installés pour recréer les habitats marins essentiels à la reproduction des espèces. Les fonds marins, jadis obstrués par des filets en monofilament abandonnés, ont été nettoyés méthodiquement par les pêcheurs eux-mêmes, dans une démarche de réparation symbolique et écologique. Sur le fleuve, les communautés ont réhabilité les mangroves via des campagnes massives de reboisement, encadrées par des études d'impact rigoureuses. Des digues anti-sel et des canaux de drainage intelligents ont été aménagés, pour freiner l'érosion côtière et réactiver les processus naturels de régénération naturelle assistée. Dans certaines zones, des réserves intégrales ont été créées, véritables sanctuaires entièrement fermés à l'exploitation humaine. Ces espaces sont devenus des réservoirs de biodiversité et des refuges de reproduction pour les poissons. L'ostréiculture, la pisciculture et l'apiculture de mangrove, désormais florissantes, offrant aux jeunes et aux femmes des revenus alternatifs, tout en valorisant les écosystèmes.

- **Pêche durable et surveillance**

Plusieurs mesures clés de pêche durable ont été adoptées par les pêcheurs afin de garantir le renouvellement des ressources. Les principales zones de reproduction des espèces marines ont été cartographiées et protégées, et sont désormais gérées en bonne intelligence. Ces espaces sensibles sont fermés à l'exploitation pendant les périodes

critiques de reproduction, selon un calendrier validé par les chercheurs et les acteurs de terrain. Les périodes de repos biologique permettant aux stocks de poisson de se régénérer. La lutte contre la pêche des juvéniles s'est également intensifiée, à travers le respect des maillages réglementaires et la prohibition des filets monofilament.

Un système de surveillance participatif associe les pêcheurs, les collectivités territoriales, les AMP et APAC, garantissant l'application des règles de pêche dans les zones côtières comme dans les mangroves. L'État a renforcé ce dispositif en finançant des garde-côtes des éco-gardes communautaires. Ces derniers réalisent des contrôles systématiques sur l'eau, dans les campements de pêche et sur les quais de débarquements.

- **Mesures pour la souveraineté sur les ressources halieutiques**

Grâce à une série de réformes structurantes, le Sénégal, en coordination avec la Gambie et la Guinée-Bissau, a su reprendre le contrôle de ses ressources marines, en plaçant la souveraineté alimentaire des populations locales au cœur de ses priorités géostratégiques. Les États d'Afrique de l'Ouest ont négocié une harmonisation des politiques de pêche relatives aux stocks halieutiques partagés, avec un renforcement des moyens et de l'indépendance de la commission sous régionale des pêches (CSRFP).

Les accords passés avec des flottes étrangères ont été réévalués dans un souci de transparence et d'équité, et ont abouti à une limitation de la pêche industrielle. Le renouvellement des autorisations

s'est fait au compte-gouttes, en fonction des capacités de renouvellement de la ressource. Les pavillons mixtes ont vu leur accès aux zones sensibles restreint, tandis que les flottes artisanales, mieux adaptées à l'environnement et au tissu social local, ont été privilégiées. Les AMP et APAC privilégient désormais les débarquements locaux, garantissant l'approvisionnement des marchés de proximité. L'État a également mis un frein au développement anarchique des usines de farine et d'huile de poisson, qui avaient, pendant des décennies, vidé les mers de leurs petits pélagiques pour alimenter des marchés étrangers. Ces unités de transformation sont strictement encadrées, leur nombre plafonné, et leur approvisionnement limité à des quotas définis scientifiquement et négociés avec les communautés.

- **Quotas et mesures de sobriété**

Parallèlement, l'État a adopté une politique de nationalisation stratégique des espèces halieutiques prioritaires. Sur la base d'études scientifiques rigoureuses et d'assises de la pêche, l'État a identifié les espèces essentielles à la sécurité alimentaire régionale. L'exportation de ces espèces a été fortement restreinte, voire interdite, afin d'assurer leur disponibilité sur les marchés locaux. En parallèle, les espèces les plus menacées ont fait l'objet de mesures de protection renforcées.

Sur le terrain, la pression sur la ressource a été allégée grâce à un système de rotation des sorties en mer. Les services de pêche, en étroite collaboration avec les CLPA (Conseils Locaux de Pêche Artisanale) et les organisations de pêcheurs, ont mis en place un calendrier de sorties par zone et par type

d'engin. Cette gestion concertée a permis une commercialisation plus fluide, des stocks mieux répartis, et une pêche plus sélective et efficace. Enfin, face à la prolifération incontrôlée des pirogues, l'État a pris une mesure courageuse mais salutaire : le gel et la limitation de nouvelles immatriculations. Ce tournant a permis de stabiliser l'effort de pêche, d'encourager l'entretien et la modernisation des embarcations existantes, et de renforcer la traçabilité de l'activité halieutique.

- **Diversification économique**

Pour compenser les mesures de limitation, des politiques de diversification économique ont vu le jour, en facilitant la construction d'unités de transformation et le développement de techniques durables d'aquaculture, de pisciculture et de crevetticulture. Certaines pratiques anciennes ont été revisitées, à l'instar de la rizipisciculture et la production d'huitres à l'aide de feuilles de palmiers (appelée « Bunooken » à Kabrousse). Des dispositifs de financement ont permis la montée en compétence des femmes mareyeuses et transformatrices. Tous ces changements ont offert des sources complémentaires de revenus aux familles tout en allégeant la pression sur les ressources marines.

- **Mesure pour une gouvernance transparente**

La gouvernance du secteur de la pêche a été renforcée par la création d'une police maritime, qui veille à l'application effective des règles et sanctions. En parallèle, les Conseils locaux de pêche artisanale (CLPA) sont désormais pleinement opérationnels. Ils assurent une médiation des conflits, une application

des règles, et une gestion locale partagée. Les communautés sont représentées dans les organes de décision des AMP et APAC. Chaque année, l'État publie la liste complète des licences de pêche et les accords signés, assurant une transparence essentielle.

L'État convoque régulièrement des assises de la pêche, rassemblant chercheurs, pêcheurs artisanaux, industriels et représentants communautaires. Ces assises permettent de croiser les recherches scientifiques et les savoirs des pêcheurs, de manière à nourrir les politiques publiques et permettent une gestion par quotas adaptée aux dynamiques locales. Les institutions de recherche sont renforcées, avec des moyens accrus pour l'évaluation des stocks, des programmes de recherche appliquée, et l'achat de bateaux de recherche pour une meilleure autonomie.

Une économie fondée sur le terroir

Loin d'un développement exogène, la Basse-Casamance de 2050 a adopté une trajectoire économique fondée sur ses ressources propres, ses savoirs, ses récits et ses paysages. Le terroir, dans sa richesse matérielle et symbolique, est devenu la base vivante d'une économie prospère.

- **Valorisation des produits agricoles et forestiers**

L'État, les collectivités et les acteurs privés ont soutenu l'émergence d'une économie de terroir portée par les entreprises locales. Les produits

agricoles et forestiers sont promus au travers de filières diversifiées et attractives qui deviennent structurantes pour le territoire. Sur le modèle du Madd de Casamance sous Indication Géographique, d'autres produits sont aujourd'hui certifiés, transformés localement et intégrés dans des filières à haute valeur ajoutée. Des infrastructures adaptées permettent leur conservation et leur transformation. Des pôles de vente ont été créés pour structurer les flux, diffuser des informations sur les marchés et organiser des foires territoriales et d'autres événements vitrine. Des campagnes de marketing territorial font connaître ces produits auprès du grand public sénégalais et international, à travers la marque collective « From Casamance ».

Le e-commerce agricole s'est développé via des plateformes gérées par les interprofessions et les producteurs, assurant une meilleure valorisation des productions locales. L'État favorise la consommation des produits locaux à travers la subvention des coûts de production. Cet élan commercial est accompagné par la recherche, qui développe des variétés adaptées aux préférences des consommateurs (calibre, couleur, goût, etc.).

Les recettes traditionnelles sont recensées, valorisées et diffusées au travers de festivals, concours culinaires et démonstrations dans les écoles. Une démarche de labellisation UNESCO a été entamée pour faire reconnaître certaines préparations comme patrimoine immatériel, soulignant une fierté alimentaire territoriale.

- **Valorisation des produits halieutiques et diversification**

En 2050, les filières halieutiques de la Basse-Casamance ont été professionnalisées et revalorisées. Les quais de pêche, autrefois lieux de débarquements anarchiques, sont désormais dotés de chambres froides et d'infrastructures de conservation permettant de stocker les produits de la mer dans de bonnes conditions et ainsi limiter les pertes post-capture. Des marchés à la criée ont été mis en place dans l'ensemble des ports de pêche, afin de redonner de la transparence à la commercialisation, de fixer les prix de manière équitable et de professionnaliser le métier de mareyeur. Les acteurs de la pêche ont obtenu un label de qualité qui atteste de la durabilité, de la traçabilité et de l'authenticité de leurs produits. Ce label a ouvert de nouveaux marchés, aussi bien locaux que régionaux et internationaux, et a renforcé l'image et la reconnaissance des métiers de la pêche. Les valeurs culturelles maritimes sont pleinement intégrées au développement local via des écomusées, festivals, actions d'éducation environnementale et formes d'écotourisme portées par les communautés.

- **Augmentation des capacités de transformation**

Des unités semi-industrielles de transformation des produits ont vu le jour dans les principales localités de la région. Elles sont dotées de chambres froides et d'un accès facilité aux emballages en verre. Grâce à un travail de plaidoyer efficace, les FRA (Fiches de Renseignements Agricoles) sont désormais délivrées localement et à bas coût, grâce à des antennes dans les Lycées agricole de Bignona et l'Université de Ziguinchor. Des campagnes de formations et de sensibilisations ont permis aux

entreprises agroalimentaires de maîtriser la qualité des produits transformés, en veillant notamment à limiter l'utilisation du sucre.

- **Écotourisme souverain et durable**

Le territoire de Basse-Casamance a développé une offre touristique humaine, enracinée et professionnalisée. Le secteur touristique casamançais s'est réorganisé autour de parcours de découverte du patrimoine agroécologique et culturel local, co-construite par les guides locaux, les communautés et les institutions culturelles. Les opérateurs extérieurs, autrefois dominants, sont relégués au second plan. Des circuits ont été créés autour des lieux de mémoire, des musées vivants, des rites, des objets et des paysages. L'accent est mis sur l'émancipation des circuits folklorisants, la professionnalisation des services (certification des guides, tourisme domestique) et l'implication directe des communautés dans l'accueil. Une concertation rigoureuse veille à éviter les dérives du tourisme marchand sur les cultures locales. L'écotourisme a été structuré autour de circuits pédagogiques, d'une offre d'hébergements chez l'habitant et de normes socialement responsables. Des espèces cynégétiques ont été réintroduites pour permettre une chasse raisonnée. L'amodiation permet un usage concerté et inclusif des espaces naturels.

De nouveaux circuits émergent, notamment dans les îles de la zone de Kafountine. Les campements villageois sont modernisés, financés, et promus. Une police touristique veille à la sécurité des sites, les réceptifs sont contrôlés, l'emploi local est priorisé. Le désenclavement physique des sites touristiques a été assuré, notamment grâce à la clarification des

rôles de la SAPCO. Le Cluster tourisme de la Région de Ziguinchor est enfin opérationnel, au service d'un tourisme local et durable.

Bilan méthodologique

L'idéotypage de systèmes agroécologiques est une **méthode de 'visioning'** développée et testée par le CIRAD et ses partenaires en Afrique de l'Ouest depuis 2021. Cette approche est pensée pour engager des collectifs dans la construction d'une image mentale d'un idéal qui n'existe pas dans la réalité, mais qui pourrait advenir à travers des actions concrètes. Les premières expériences d'idéotypage ont été conduites au Sénégal et en Côte d'Ivoire dans le cadre d'ateliers de co-conception de systèmes de culture (Belmin et al. 2022; Mboh et al 2021; Triomphe et al. 2023), d'exploitations agricoles (Belmin et al 2023; Ouedraogo et al. 2024) et de systèmes alimentaires (Belmin et al 2023; Deletré et al. 2024) et de territoire départemental (Belmin et al. 2024).

Avec l'atelier de Cap Skirring, la méthode d'idéotypage vient de franchir une nouvelle étape de déploiement, en étant élargie pour la première fois à l'échelle d'une région, soit trois départements. Cet élargissement du périmètre géographique de l'objet conçu a produit un idéotype qui, comme lors de l'expérience de Fatick, mettaient l'accent sur la gestion des ressources naturelles et productives (arbres, terres). La méthode a par ailleurs révélé une nouvelle fois sa souplesse et la robustesse face à de nouvelles questions et de nouveaux objets à concevoir, en particulier avec l'intégration réussie des thématiques halieutiques et socio-culturelles.

Projets support

Cet atelier était organisé à l'initiative du Centre de coopération en Recherches Agronomiques pour le Développement (CIRAD dans le cadre de la dynamique de recherche-action PRATAM (Potentiels de Résilience et d'Autonomisation des Territoires Agroécologiques Menacés).

Le PRATAM rassemble depuis 2024 des partenaires de recherche, avec le CIRAD, l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ), l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement (INRAE), le Bureau d'Analyses Macroéconomiques de l'Institut Sénégalais de recherches Agricoles (ISRA BAME), l'Université de Berne et le Centre de Recherches, d'Enseignements et d'Actions sur les Transformations Écologiques et Sociales (CREATES). Ces partenaires sont soutenus par plusieurs projets : SAFOODS, TSARA PRATA, ARTS, ACROPICS, ASA FSRP et Liechtenstein Development Service. En 2025, à l'occasion de l'atelier d'idéotypage, la dynamique PRATAM a été enrichie par l'intégration d'acteurs de développement et de la société civile locale à l'instar de l'ONG ETDS, de l'ASAPID, du CEDAF Oussouye, du Royaume d'Oussouye et de la DyTAEL de Bignona. A l'issue de l'atelier d'idéotypage, la dynamique tend à s'élargir à nouveau avec l'intégration de nouveaux acteurs, à l'instar des services étatiques et des collectivités territoriales.

Couverture presse de l'atelier

 Agence de presse (APS)

 Web TV

 Média communautaire

 **Presse en ligne**

Article sur VivAfrik : [Sénégal – Atelier sur l'agroécologie en Basse Casamance : Une collaboration pour un développement régional durable](#)

Article sur Sunugox.info : [Casamance : Un atelier d'idéotypage de territoire agroécologique s'est ouvert afin de construire une vision partagée](#)

Article sur SENpresse : [Dynamique de recherche-action PRATAM pour une Casamance futuriste](#)

[Les rideaux de l'atelier d'idéotypage de territoire agroécologique pour la Basse-Casamance sont tombés ce samedi](#)

 **Contenu institutionnel**

- [Article sur le site web de la Direction régionale du Cirad](#)
- [Article sur le site web de l'ISRA-BAME](#)
- [Article sur le site web du projet Safoods](#)

Bibliographie

Idéotypage de systèmes agricoles innovants

Belmin, R. (*Submitted*). Ideotyping agroecological systems: a framework for the design of coupled innovations. FSD congress 2025, Paris.

Belmin, R., Dione, G., Banna, M., Fall, M. G., Kebe, N. B., Ka, A., ... & Piraux, M. (2024). Conception d'un idéotype de territoire agroécologique pour le département de Fatick, Sénégal. Rapport d'atelier d'idéotypage Dakar, Sénégal 2-6 septembre 2024. <https://cgspace.cgiar.org/items/e418e91f-3461-4809-95e8-1b671909c429>

Belmin, R. et al (2024). Conception de systèmes agri-alimentaires résilients au changement climatique. Rapport d'atelier d'idéotypage, Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 6-11 novembre 2023 <https://agritrop.cirad.fr/607984/>

Belmin, R. et al (2023). Co-conception d'idéotypes de systèmes de production innovants dans le Living Lab de Mbane. Compte rendu d'atelier et de mission. Dakar, octobre 2023. <https://agritrop.cirad.fr/606630/1/CR%20Atelier%20Ide%CC%81otypage%20Light.pdf>

Belmin, R., Ka, D.Y., Mbaye, B., Triomphe, B., Sow, M., Ndiaye, A., Diop, A., Diouf, I., Séne, J.M., Cissé, F., Ndiénor, M., Gueye, A. (2022). Co-conception d'idéotypes de systèmes de culture innovants dans la commune de Ndiob, Sénégal. Compte rendu de mission. Ndiob (Sénégal), 1-5 août 2022.

Dione G. et al. (*Submitted*). From ideotyping to the implementation of a multi-stakeholder platform in Fatick: towards a collaborative agroecological transition and the promotion of local products for healthy and sustainable food. FSD congress 2025, Paris.

Deletre E., Ouedraogo R., Hasnaoui N., Belmin R. (*Submitted*). Co-design of agroecological pathway to an optimal agroecological market gardening system focused on pesticide use reduction in Gbeke region, Ivory coast. FSD congress 2025, Paris.

Deletré, E. et al. (2024). Conception d'un système de production maraicher agroécologique idéal en 2035 à Bouaké. Rapport d'atelier d'idéotypage. Bouaké, Côte d'Ivoire, 28-30 mai 2024

Mbaye, B., Lo, O., Mboh, M., Belmin, R., Ndiénor, M., & Ndiaye, M. F. (2024). Learning together: Farmers as active researchers, and researchers as active listeners. Fair Sahel project, Senegal. <https://agritrop.cirad.fr/610229/1/610229.pdf>

Mboh, M., Belmin, R., Brévault, T., Ngom D., Scopel E. (*Submitted*) Sustainable intensification of production systems in rain-fed mixed agriculture in senegal: from diagnosis to the co-construction of ideotypes. FSD congress 2025, Paris.

Mboh, M. et al. (2021). Co-construction d'idéotypes de systèmes de cultures. Compte rendu d'atelier de prototypage Fairs 2022 Koussanar, 25-27 mai 2021.

Mboh, M. et al. (2023). La co-conception pour une transition vers des systèmes agroécologiques productifs et durables : diagnostic et mise en œuvre. Atelier de re-conception des idéotypes. Koussanar, 11-16 septembre 2023.

Mboh, M., Belmin, R., Brévault, T., Ngom, D., Scopel, E. (*in prep.*). Intensification durable des systèmes de production en agriculture mixte pluviale au Sénégal : du diagnostic à la co-construction d'idéotypes.

Ouedraogo R., Vermeire M.L., Fernandes P., Samake O., Dieng M., Assigbetse K., Belmin R. (*Submitted*) Co-design through ideotyping as a tool for monitoring farmers in agroecological transition: case of mbane living lab in Senegal. FSD congress 2025, Paris.

Ouedraogo, R., Belmin, R. et al. (2024). Idéotypage agroforestier et inauguration d'un réseau de fermes agrécoléutiques dans le Living Lab de Mbane, Sénégal. Compte rendu d'atelier et de mission. Living lab de Mbane, 1-4 juillet 2024.

Triomphe, B., Chimonyo, V., Fuchs, L., Rudiger, U., Vall, E., Mbaye, B., ... & Dubois, M. (2023). Co-designing technical innovations in the context of agricultural living landscapes. CGIAR, December 2023. <https://agritrop.cirad.fr/608045/2/WP1%20report%20Codesign%20of%20innovations%20final%2025-Jan-24%20Formatted%20CGIAR.pdf>

Innovations couplées

Belmin, R., Malézieux, E., Basset-Mens, C., Martin, T., Mottes, C., Della Rossa, P., ... & Le Bellec, F. (2022). Designing agroecological systems across scales: A new analytical framework. *Agronomy for Sustainable Development*, 42(1), 3.

Brun, J., Jeuffroy, M. H., Pénicaut, C., Cerf, M., & Meynard, J. M. (2021). Designing a research agenda for coupled innovation towards sustainable agrifood systems. *Agricultural Systems*, 191, 103143.

Meynard, J. M., Jeuffroy, M. H., Le Bail, M., Lefèvre, A., Magrini, M. B., & Michon, C. (2017). Designing coupled innovations for the sustainability transition of agrifood systems. *Agricultural systems*, 157, 330-339.

Diagnostics et prospectives sur la Basse-Casamance

Piroux, M., Coly, C., Ngom, M., Kanoute, T., Sane, T., Sirdey, N., & Bourgeois, R. (2024). Les avensirs du système alimentaire des fruits et légumes dans la ville de Ziguinchor et sa région en 2050.

[https://agritrop.cirad.fr/611374/1/Rapport_Final_Pro prospective_Safoods%20\(2\).pdf](https://agritrop.cirad.fr/611374/1/Rapport_Final_Pro prospective_Safoods%20(2).pdf)

Sané, T. (2017). Vulnérabilité et adaptabilité des systèmes agraires à la variabilité climatique et aux changements sociaux en Basse-Casamance (Sud-Ouest du Sénégal) (Doctoral dissertation, Université Sorbonne Paris Cité; Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal. <https://theses.hal.science/tel-02073093/>

ANNEXES

Déroulement détaillé

Horaires	Activités	Responsables
Lundi 17/03/2024		
14:00	Réunion de briefing de l'équipe d'animation	
18:00	Accueil des participant.e.s et chambres	Hotel
18:30	Ndogou d'accueil	
Mardi 18/03/2024		
08:00 – 09:00	Cérémonie d'ouverture	Panel à définir
09:00 – 09:30	Objectifs et déroulement de l'atelier	à définir
09:30 – 10:00	Présentation de la dynamique PRATAM	à définir
10:00 – 11:00	Présentation de la démarche d'idéotypage	à définir
11:00 – 14:00	<i>Travaux de groupes</i> Construction de l'arbre à problèmes	Équipe d'animation
14:00 – 16:00	<i>Pause déjeuner</i>	
16:00 – 18:00	Repos des participants + consolidation/numérisation des résultats	Équipe d'animation
18:00 – 19:00	Ndogou	
Mercredi 19/03/2024		
08:00 – 09:00	Photo-élicitation et consignes des travaux de groupes	
09:00 – 11:00	<i>Travaux de groupes</i> Construction de l'arbre à solutions et des voies d'innovation	Équipe d'animation
11:00 – 14:00	<i>Travaux de groupes</i> Regroupement des solutions en voies d'innovations	Équipe d'animation
14:00 – 16:00	<i>Pause déjeuner</i>	
16:00 – 18:00	Repos des participants / Débriefing de l'équipe d'animation + consolidation/numérisation des résultats	Équipe d'animation
18:00 – 19:00	Ndogou	
Jeudi 20/03/2024		
08:00 – 09:00	Photo-élicitation et consigne des travaux de groupes	
09:00 – 11:00	<i>Travaux de groupes</i> Construction de la boîte à innovations	Équipe d'animation
11:00 – 14:00	<i>Travaux de groupes</i> (suite)	Équipe d'animation
14:00 – 16:00	<i>Pause déjeuner</i>	

16:00 – 18:00	Repos des participants / Débriefing de l'équipe d'animation + consolidation des voies d'innovation	Équipe d'animation
18:00 – 19:00	Ndogou	
Vendredi 21/03/2024		
08:00 – 09:00	Consignes des travaux de groupes	
09:00 – 11:00	<i>Travaux de groupes</i> Construction des diagrammes conceptuels	Équipe d'animation
11:00 – 14:00	<i>Travaux de groupes</i> (suite)	Équipe d'animation
11:30	Conférence de presse	
14:00 – 16:00	<i>Pause déjeuner</i>	
16:00 – 18:00	<i>Travaux de groupes</i> (suite)	Équipe d'animation
18:00 – 19:00	Ndogou	
Samedi 22/03/2024		
08:00 – 09:30	Séance plénière Restitution des idéotypes et discussion transversale	Rapporteurs et rapporteuses des groupes
09:30 – 12:00	Débriefing général et perspectives Évaluation de l'atelier Cérémonie de clôture	Équipe d'animation
13:00	Départ du bus depuis l'hôtel vers Ziguinchor	

Liste des participant.e.s

Nom et prénom	Sexe	Secteur / domaine	Type structure	Fonction	Structure
Gina Sambou	F	Culture - Arts oratoires		Conteuse et chanteuse	
Bénédicté Lambal	H	Culture - Royaumes	Royaume	Conseiller	Royaume Oussouye
Ibrahima Bouya Bassène	H	Culture - Royaumes		Roi boi sacré	Personne ressource
Léonard Djibalene	H	Culture - Royaumes		Porte parole du roi	Royaume de Kalobone
Clément Sambou	H	Culture - Royaumes		Etudiant	Royaume de Mlomp
Honoré Manga	H	Culture - Royaumes	Royaume	Porte parole du roi de Mlomp	Royaume de Mlomp
Lamine Diop Sané	H	Culture - Tourisme	secteur	Président des guides de casamance	Association des Guides
Laurent Sambou	H	Culture - Tourisme	secteur privé	Conservateur du musée	Personne ressource / tourisme
Clément Sambou	H	Développement territorial / agroforesterie	Secteur privé / DyTAEL	Président	DyTAEL de Bignona / Eco from Africa
Marie-Louise Diatta	F	Entreprenariat féminin		Directrice	CEDAF Oussouye
Ndeye Astou Camara	F	Entreprenariat féminin / agroalimentaire			Casaout entreprise
Emmanuel Seyni Ndione	H	Environnement	ONG		Enda GRAFS
Capitaine Augustin Sadio	H	Environnement - Aire marine	Service de l'état	Conservateur	AMP Kaloulaye Blouf Foni
Lieutenant Saliou Sene	H	Environnement - Aire marine	Service de l'état	Conservateur	AMP Niamone - Kalounaye
Paul-Abib Sagna	H	Environnement - Forêt et développement territorial	Syndicat / Organisation paysanne	Président	ASAPID
Abdou Hadji Badji	H	Filière - agricole générale	Syndicat / Organisation paysanne		FONGS
Lucien Ndecky	H	Filière - agricole générale	Service de l'état	Directeur régional	ANCAR
Pape Tahirou Kanouté	H	Filière - Madd	ONG / conseil	Directeur	ETDS
Moustapha Diassy	H	Filière - Madd			APIGMAC

Alphonse Thomas Diedhiou	H	Filière - maraîchage	ONG		CARITAS
Thomas Grand	H	Filière - Pêche		Journaliste	Personne ressource / Expert pêche
Bassirou Coly	H	Filière - rizicole / agricole	Syndicat / Organisation paysanne	Président	Entente de Diouloulou / CRCR
Daouda Diouf	H	Filières - Marque territoriale Casamance	ONG		GESCOD
Mamadou Lamine Sora	H	Filières - Marque territoriale Casamance	Région		Entente inter-départementale
Siyondène Diatta	F	Filières - Transformation PFNL		Présidente	Femmes transformatrices Oussouye
Bénédict Alingbaye Sambou	H	Jeunesse		Resonsable de la commission des Terroires	Union des étudiants du département de Oussouye
Ibrahima Abdoul Aziz Ficou	H	Jeunesse	Enseignement agricole	Directeur	LTAEB
Mamadou Abdoul Ader Diedhiou (remplace Dr Boubacar Camara)	H	Jeunesse	Enseignement agricole	Directeur	ISEP Bignona
Théodore Diatta	H	Jeunesse		Secrtaire municipal	Mairie Diembéring
Maimouna Diminga Diatta	F	Jeunesse		Stagiaire	Mairie de Diembereng
Samba Ndiaye	H	Médias - Radio communautaire			FM Awagna
Aliou Banjul Sané	F	ONG - Systèmes alimentaires	ONG		GRDR
Tidiane Sané	H	Recherche	Université	Chercheur	UASZ département de géographie
Finda Bayo	F	Recherche	Université	Chercheur	ISRA BAME
Patrick Bottazzi	H	Recherche	Université	Chercheur	UNIB / CREATES
Chérif Syaka Assembène Mané (A)	H	Recherche	Université	Chercheur	ISRA BAME
Ibrahima Diallo	H	Recherche	Université	Chercheur	ISRA BAME
Bruno Turnheim	H	Recherche	Université	Chercheur	INRAE LISIS
Lise Landrin	F	Recherche	Université	Chercheur	UNIB / CREATES
Raphael Belmin	H	Recherche	Université	Chercheur	CIRAD / ISRA BAME

Ngor Ndour	H	Recherche	Université	Chercheur	UASZ
Astou Diao Camara	F	Recherche	Université	Chercheur	ISRA BAME
Paul Diedhiou	H	Recherche - Anthropologie	Recherche	Chercheur	UASZ
El Hadj Balla Dièye	H	Recherche - Environnement	Recherche		UASZ
Mamadou Lamine Sonko	H	Services publics - Collectivité	Commune		Mairie de Ziguinchor
Lamine Badji	H	Services publics - Collectivité	Département	Secrétaire générale	Conseil départemental de Bignona
Maurice Diédhiou	H	Services publics - Collectivité	Département	Président	Conseil départemental d'Oussouye
Mamadou Alamine Goudiaby	H	Services publiques - Eaux & Forêts	Service de l'état	Colonel	Service des eaux et forets
Amadou Samba Nar Diagne	H	Services publiques - Eaux & Forêts	service de l'état	Lieutenant	Service des eaux et foret Bignona
Idiatou Diallo	F	Recherche			CIRAD
Titouin	H	Recherche			CIRAD
André Mendy	H	Médias		Journaliste	La presse
Dominique Linossier	H	ONG - Systèmes alimentaires			Enda GRAF
Omer Diédhiou	H	Environnement - Aire marine			AMP Oussouye

Boîte à innovations

VALEURS SOCIO-CULTURELLES						
N°	Voies	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5
1 - Rapports milieu-vivants						
1	Zonage des bois sacrés	<p style="text-align: center;">Inventorier les bois sacrés</p> <p><i>La communauté inventorie les sites et bois sacrés.</i></p>	<p style="text-align: center;">Concertation avec les populations</p> <p><i>Les communautés et le royaume portent les concertations avec les chefs de villages pour le zonage</i></p>	<p style="text-align: center;">Sensibilisation des populations</p> <p><i>Les sages sensibilisent les populations par rapport au zonage des bois sacrés dans le cadre des assemblées villageoises.</i></p>	<p style="text-align: center;">Cartographie participative</p> <p><i>La communauté, l'université et les services techniques produisent des cartographies avec un temps en mixité choisie pour préserver les secrets</i></p>	
2	Occupation durable et inclusive de l'espace	<p style="text-align: center;">Sensibilisation du reboisement par les communautés</p> <p><i>Les communautés reboisent, elles ont le pouvoir politique et technique de sensibiliser les jeunes.</i></p>	<p style="text-align: center;">Identification des zones inondables, habitables, pâturages et terres arables par la cartographie</p> <p><i>La communauté, l'université et les services techniques produisent des cartographies</i></p>	<p style="text-align: center;">Plan communautaire d'occupation de l'espace</p> <p><i>Portée par la communauté et ses instances, mise en œuvre par les services techniques compétents.</i></p>	<p style="text-align: center;">Anticipation des processus d'urbanisation en vue de les encadrer</p> <p><i>Dans le cadre d'un atelier et focus groupe et assemblées villageoises et l'aide des universités, la communauté se dote d'une force prospective. On identifie les points difficiles et l'impact.</i></p>	<p style="text-align: center;">Renforcer la rigueur de l'urbanisme pour les sols non viables (bas fonds)</p> <p><i>Les services de l'Etat doivent être dotés et capacités pour s'assurer une mise en œuvre de la réglementation et des codes de l'urbanisme.</i></p>

3	Adapter le Procacéf	Bornage public et gratuit <i>La mairie propose un service public gratuit de délimitation des terres en respect des considérations locales pour le foncier. Cette action requiert un financement adéquat et une révision du principe de délégation externe de ce service de l'Etat.</i>	Sensibiliser les villageois au processus <i>Les services techniques en partenariat avec la Mairie sensibilisent les populations dans leur ensemble (hommes, femmes, jeunes, aînés)</i>	Respect des langues locales dans le cadastre du Procacéf avec ses toponymes <i>Le Procacéf formalise par écrit les concessions en respectant les toponymes édités par la population via un dialogue.</i>	Etendre le procacéf dans le temps <i>L'Etat étend le Procacéf pour élaborer un calendrier en concertation avec la population.</i>	Concertation inclusive sur la formalisation foncière <i>Porté par la communauté pour s'assurer que les procédures formelles soient adaptées aux réalités et problèmes locaux, en visant à maximiser l'adéquation avec les modalités de décisions communautaires.</i>
		Créer un « Ministère de la gestion des terres » doté de moyens conséquents <i>Créer une instance nationale capable à prendre en charge les questions foncières, notamment avec des compétences d'anticipation des dynamiques d'urbanisation, de pression foncière, et avec l'objectif d'identifier les contradictions pour y apporter des réponses alignées avec les conventions locales.</i>				
4	Aménager le milieu	Imaginer des formes de délimitations végétalisées entre les villages <i>Les villages limitrophes oeuvrent à préserver les écosystèmes en favorisant systématiquement des barrières végétales en lieu des clôtures artificielles.</i>				
5	Ménager le milieu	Restaurer un dialogue entre les vivants et la société <i>Le milieu et les formes de vie qui l'occupent ne sont pas que des espaces à aménager, mais nécessitent aussi des formes de respect mutuel et de soin adaptés, qui peuvent faire l'objet de nouvelles relations et d'un nouveau contrat social-naturel.</i>	A chaque coupe d'arbre : replanter <i>Planter un arbre avant chaque coupe. Imposer une règle pour systématiser ce principe de reboisement. Cette règle est applicable tant au niveau individuel que collectif.</i>			

2 Gouvernance						
6	Construire un nouveau contrat social pour restaurer le pouvoir aux communautés	<p>Concertation pour une transformation constitutionnelle</p> <p><i>Faire connaître et reconnaître les pouvoirs communautaires en vue de les faire valider par l'Etat</i></p>	<p>Restaurer les pouvoirs aux communautés</p> <p><i>Les instances de participation et de pouvoirs communautaires (Le roi/ Les reines/ Les chefs de villages) doivent se mettre autour de la table pour s'accorder</i></p>	<p>Inclure les chefs coutumiers dans les décisions</p> <p><i>Les instances de participation et de pouvoirs communautaires (Le roi/ Les reines/ Les chefs de villages) doivent se mettre autour de la table pour s'accorder</i></p>	<p>Élaborer des lois par rapport à nos réalités</p> <p><i>Les instances de participation et de pouvoirs communautaires (Le roi/ Les reines/ Les chefs de villages) doivent se mettre autour de la table pour s'accorder</i></p>	<p>Partir du bois pour réinterroger les lois</p> <p><i>Les instances de participation et de pouvoirs communautaires (Le roi/ Les reines/ Les chefs de villages) doivent se mettre autour de la table pour s'accorder</i></p>
7	Etablir un dialogue inter-religieux : sortir de la dualité islam/chrétienne	<p>Rectifier l'instrumentalisation des symboles d'Etat</p> <p><i>Exemple : l'école apprend que le vert du drapeau sénégalais est l'espoir de l'Islam et de la Chrétienté ; alors que c'est le vert des arbres</i></p> <p><i>Rectifier ce type d'instrumentalisation requiert un engagement et une mobilisation forts de la part des citoyens et de la société civile, en vue d'une prise en charge au plus hauts échelons de l'Etat (ex.: Ministère de la culture, Ministère de l'éducation)</i></p>				
8	Emancipation de l'économie libérale					
3 - Culture et mentalités						
9	Transformer les mentalités	<p>Faciliter la connaissance de soi (individuel et collectif)</p> <p><i>Faciliter la réflexivité: réfléchir sur les rapports qu'on a à l'autre. Travail personnel et de dialogue</i></p>	<p>Ancrage et ouverture à d'autres cultures</p> <p><i>Arrêter de calquer les valeurs d'ailleurs, prendre seulement ce qui est bon pour accepter le changement.</i></p>	<p>Prendre en charge le problème de l'alcool</p> <p><i>La communauté prend en charge les problèmes de surconsommation d'alcool. Mettre en place des congrès</i></p>		

10	Revaloriser la coutume	<p>Assurer la perpétuation des rites initiatiques et du partage des responsabilités</p> <p><i>La communauté avec l'accord des familles et des sages organise les rituels. L'Etat soutient toutes les cérémonies.</i></p>	<p>Mobiliser la diaspora via les sections des associations villageoises</p> <p><i>La coutume et les traditions vivent aussi hors des villages. Les sections diasporiques sont des unités essentielles autour desquelles structurer la mobilisation des ressortissants. Les activer nécessite des moyens de communication et une organisation des activités adéquates.</i></p>	<p>Revoir les rapports à la terre et ne pas la marchandiser</p> <p><i>Mettre en œuvre la loi agro-pastorale. La terre appartient à la communauté et les famille</i></p>	<p>Activer et réactiver les GnieGnie</p> <p><i>Réactiver les tabous qui sont déjà distribués dans les familles et communautés</i></p>	<p>Activer et réactiver les ukin</p> <p><i>La communauté avec l'accord des familles et des sages organise les rituels.</i></p>
		<p>Africaniser les religions révélées</p> <p><i>Demander l'aide du Diocèse de Ziguinchor (Walter Manga), proposer un dialogue de respect mutuel</i></p>				
11	Réhabiliter les langues	<p>Doubler les noms de lieux et d'institution</p> <p><i>La communauté double les noms pour les inscrire en français et langues locales</i></p>	<p>Introduction des langues locales dans les services publics</p> <p><i>Introduire l'usage des langues locales dans l'administration et le fonctionnement communautaires pour revaloriser la souveraineté linguistique.</i></p>	<p>Réactiver les langues locales par l'écriture</p> <p><i>Rétablir les langues locales comme langue de travail et d'apprentissage courants.</i></p>	<p>Revaloriser les prénoms traditionnels</p> <p><i>Valoriser l'usage des prénoms traditionnels plutôt que les attributions externes. Faire apparaître ces prénoms en premier sur la carte d'identité.</i></p>	<p>Promouvoir la littérature par les langues locales</p> <p><i>Cette action doit mobiliser en priorité les intellectuels (écrivains, linguistes, anthropologues, artistes, universitaires) mais toujours se construire dans une perspective populaire.</i></p>
12	Revaloriser la culture artistique	<p>Produire des pièces de théâtre et concours théâtre entre villages</p> <p><i>Organiser dans chaque communauté un concours de théâtre avec des thématiques pertinentes</i></p>	<p>Inventaire des lieux culturels et sacrés en vue de les protéger</p> <p><i>Lister les lieux sacrés et culturels au niveau villageois pour fournir cette liste aux autorités et la faire reconnaître comme intouchable.</i></p>	<p>Revaloriser la culture au sein des ASC</p> <p><i>Rappeler le « C » de culture et la doter de moyens financiers</i></p>		

4 - Episteme

	4 - Episteme					
13	Promouvoir l'inter et pluri-disciplinarité	<p>Accentuer la recherche sur la médecine traditionnelle</p> <p><i>Activer le texte qui dort à l'Etat ; valoriser la médecine traditionnelle dans les diplômes.</i></p>	<p>Promouvoir les épistémologies émiques</p> <p><i>Universitaires ; créer des bibliothèques et valoriser des spécialistes de la culture régionale</i></p>	<p>Décloisonner les disciplines et formes de connaissances universitaires</p> <p><i>Cette action repose principalement sur l'action des universitaires en vue de recomposer le fonctionnement des universités, la production et la circulation des savoirs et connaissances institués.</i></p>	<p>Promouvoir les partenariats entre chercheur.es et communautés</p> <p><i>Créer des partenariats entre l'université et les communautés villageoises de basse-casamance, co-crée et restituer des savoirs de manière plus ouverte et systématique.</i></p>	<p>Professionnaliser la médecine traditionnelle</p> <p><i>Faire reconnaître comme valides les savoirs liés à la pharmacopée traditionnelle et ses usages en médecine traditionnelle. La profession et la formation diplômante pourrait s'inspirer des avancées dans la formalisation de la médecine traditionnelle chinoise de part le monde.</i></p>
		<p>Privilégier l'objet d'étude et pas les disciplines</p> <p><i>Les chercheurs universitaires oeuvrent à reconnaître le caractère problématique des silos disciplinaires, et à dépasser en orientant les activités universitaires (ex.: formations, colloques, interventions) autour d'objets d'étude (ex.: le patrimoine agroécologique) et d'enjeux liés (ex.: menaces pesant sur le patrimoine) plutôt qu'en termes purement disciplinaires.</i></p>				
14	Généraliser la déconstruction des savoirs institués	<p>Guide d'auto-défense intellectuelle</p> <p><i>Créer un livret illustré avec des arguments pour contrer les attaques faites à la culture et aux valeurs locales. Distribué gratuitement.</i></p>	<p>Endiguer le glissement des symboles de la république</p> <p><i>cf 8A</i></p>	<p>Repenser le système éducatif en prenant en compte les valeurs et réalités nationales</p> <p><i>Le ministère, en concertation avec les responsables des écoles et les associations, repense, via la recombinaison des programmes scolaires et des modalités d'apprentissage, la manière dont le système d'éducation représente, active et transmet les valeurs et composantes locales du patrimoine.</i></p>		

5 - Rapports entre générations

15	Revitaliser les échanges entre générations	<p>Revitaliser l'arbre à parole</p> <p><i>Les villageois réactivent et intensifient l'usage de l'arbre à parole comme situation de transmission de connaissances</i></p>	<p>Revaloriser le travail collectif</p> <p><i>Réintroduire des savoir-faire dans le travail agricole et de valorisation de la chaîne de production sur la base des pratiques traditionnelles communautaires pour lutter contre les mouvements d'individualisation et de mise en concurrence des efforts de production.</i></p>	<p>Gratuité des campements villageois pour les échanges</p> <p><i>Les villageois, associations villageoises et l'école mobilisent activement l'infrastructure des campements villageois à des fins éducatives, d'apprentissage et de jumelages en activant la circulation des générations entre villages</i></p>		
16	Revitaliser les échanges entre communautés	<p>Mobiliser le bâti pour l'échange collectif</p> <p><i>Edjiam assu (les échanges/ le campement/ la concession avec une seule entrée)</i></p>	<p>Revaloriser les colonies de vacances de village en village (colonies de vacances)</p> <p><i>Les écoles activent la circulation des jeunes entre villages, en mobilisant pleinement les infrastructures d'accueil et de partage existantes (campements, familles d'accueil), afin de stimuler la connaissance de soi par la connaissance des autres.</i></p>			
17	Programmes scolaires	<p>Enseigner les langues locales à l'école : alphabétiser</p> <p><i>Les écoles ; Ministère éducation ; Personnel enseignant ; les linguistes. Besoin de manuels, dictionnaire, formations du personnel enseignant et de la littérature</i></p>	<p>Introduire le conte dans les écoles</p> <p><i>Club de littérature qui peuvent intervenir dans les écoles ; inviter les grand-mères à raconter</i></p>	<p>Education civique et traditionnelle</p> <p><i>Les écoles ; Ministère éducation ; Personnel enseignant ; l'armée ; les sages</i></p>	<p>Réhabiliter les cultures locales en les faisant reconnaître par l'école</p> <p><i>Les écoles, le Ministère éducation, le personnel enseignant mobilisent le cadre scolaire pour transmettre des valeurs et composantes culturelles locales aux élèves.</i></p>	

6 - Médias						
18	Réguler l'influence médiatique	Confiscation des téléphones à l'école <i>Réglementer l'usage du téléphone jusqu'à 15 ans. Cadre familial et scolaire et ministère de l'éducation</i>	Préserver l'interdit des téléphones dans les rites et sites sacrés <i>Vigilance collective pour s'assurer la mise en oeuvre de pratiques de tourisme qui ménagent leur caractère intrusif (ex: caméra éteinte...)</i>	Sensibiliser sur les dangers des médias <i>Des campagnes d'information et de prévention sur les risques liés aux médias et à l'usage des smartphones (ex: désinformation, développement cognitif des enfants)</i>	Générer des algorithmes IA à partir de langues locales <i>Demander l'aide d'ingénieurs et de linguistes. Mobiliser un programme de recherche-action</i>	Sensibiliser aux fake news <i>Decrypter, sensibiliser avec l'école, les éducateurs, l'université et les influenceurs/influenceuses du réseau social. Dans le cadre de l'école, famille, au travers du théâtre et des vidéos qui circulent.</i>
		Développer un code de l'usage des médias au niveau national <i>Au niveau national et local, médiatiser, mobiliser les fournisseurs téléphoniques et internet, avec le ministère de la communication</i>				
19	Assurer une présence médiatique de contenu propre au terroir	Production de contenus liés au terroir <i>Activer les compétences et acteurs de l'audiovisuel (et/ou les former) pour produire des contenus valorisant les richesses culturelles locales</i>	Diffusion des contenus liés au terroir <i>Activer les infrastructures médiatiques (radio, télé, réseaux sociaux, foyers) pour diffuser des contenus valorisant les richesses culturelles locales</i>	Télénovelas Casamançaises <i>Créer des formes de divertissement télévisuel en lien avec les conditions et préoccupations locales.</i>	Concevoir les contenus du terroir dédiés à la jeunesse <i>Créer des contenus culturels en lien avec les préoccupations et le patrimoine locaux destinés à la jeunesse dans des formats ludiques (BDs, dessins animés...)</i>	
7 - Tourisme						
20	Construire l'offre touristique par le terroir	Diversifier les services des musées <i>Diversifier les éléments du terroir et pas seulement les objets : visites des lieux</i>	Emanciper l'offre culturelle locale des circuits touristiques organisés <i>Elaborer un circuit local ; associer l'office de tourisme et le service hôtelier dans une synergie</i>	Professionnalisation des métiers du tourisme <i>Association des guides ; Ministère du tourisme ; Guides locaux</i>	Co-construire l'offre touristique avec les experts locaux <i>Association des guides ; Ministère du tourisme ; Guides locaux</i>	Créer les conditions pour impliquer les femmes dans les métiers touristiques <i>Association des guides ; Ministère du tourisme ; Guides locaux et groupe d'entraide de guides féminins</i>

		<p>Encourager la création d'autres musées dans la basse-Casamance</p> <p><i>Association des guides ; Ministère du tourisme ; Guides locaux</i></p>	<p>Favoriser le tourisme domestique (sénégalais)</p> <p><i>Association des guides ; Ministère du tourisme ; Guides locaux</i></p>	<p>Mieux impliquer les populations dans l'accueil touristique</p> <p><i>Association des guides ; Ministère du tourisme ; Guides locaux</i></p>	<p>Emanciper l'offre culturelle locale des circuits touristiques organisés</p> <p><i>Association des guides ; Ministère du tourisme ; Guides locaux</i></p>	
21	<p> limiter les dérives du tourisme</p>	<p>Concertation pour éviter l'intrusion de l'économie de marché via le tourisme</p> <p><i>Association des guides ; Ministère du tourisme ; Guides locaux</i></p>	<p>Régulation des guides touristiques de manière certifiés par le ministère du tourisme</p> <p><i>Association des guides ; Ministère du tourisme ; Guides locaux</i></p>	<p>Concertation villageoise pour éviter la folklorisation culturelle par le tourisme</p> <p><i>Association des guides ; Ministère du tourisme ; Guides locaux</i></p>		

PRODUCTION AGRICOLE ET RESSOURCES PRODUCTIVES

N°	Voies	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5
01	Création d'autoroutes de l'eau	<p>Pratique de la GIRE</p> <p><i>Les PTF accompagnent les CT dans la mise en œuvre de la GIRE</i></p>	<p>Collecte et stockage des eaux de pluies</p> <p><i>Les CT créent des bassins de rétention en milieu rural avec l'appui de l'Etat et des PTF</i></p>	<p>Plans d'aménagement</p> <p><i>Les CT élaborent les plans d'aménagements hydroagricoles dans les terroirs ruraux</i></p>		
02	Modernisation du travail du sol	<p>Disponibilité et accès du matériel agricole</p> <p><i>L'Etat et les PTF facilitent la disponibilité et l'accès aux matériels agricoles aux producteurs à travers un dispositif de suivi adapté</i></p>	<p>Digue et cordons pierreux et fascines</p> <p><i>Les CT appuient les communautés locales à la mise en place des digues et de cordons fascines dans les exploitations agricoles exposés</i></p>	<p>Modernisation du matériel agricole</p> <p><i>L'Etat appui les producteurs par la mise à disposition d'équipements agricoles modernes et adaptés</i></p>		
03	Comité de veille et de médiation	<p>Amélioration de la gouvernance foncière</p> <p><i>Les CT redynamisent les cadres de concertation territoriaux</i></p>	<p>Concertation permanente des parties prenantes</p> <p><i>Les parties prenantes rendent fonctionnel les cadres existants dans les communautés en les consolidant</i></p>	<p>Implication des institutions traditionnelles</p> <p><i>Les institutions traditionnelles contribuent activement à la résolution des tensions sociales dans les communautés</i></p>	<p>Mise en place des mécanismes de veille et de résolution des conflits</p> <p><i>L'État et les collectivités territoriales, en rapport avec les communautés locales, mettent en place des mécanismes de veille et de résolution des conflits</i></p>	
04	Conservation et amélioration des cultivars	<p>Conservation des semences paysannes</p> <p><i>Les producteurs améliorent les méthodes traditionnelles et techniques de conservation des semences paysannes</i></p>	<p>Création et multiplication semences adaptées</p> <p><i>L'Etat appui la recherche pour la création des semences et les producteurs pour la multiplication</i></p>	<p>Méthodes de conservation traditionnelle des semences</p> <p><i>Les collectivités territoriales appuient les communautés locales dans la valorisation des méthodes traditionnelles de conservation des semences en collaboration avec la recherche</i></p>	<p>Subvention directe aux producteurs de semences</p> <p><i>L'État subventionne directement les producteurs pour l'acquisition de semences de bonne qualité en collaboration avec la recherche</i></p>	<p>Revalorisation des savoirs endogènes</p> <p><i>La recherche et les PTF reconnaissent les savoirs endogènes comme bonnes pratiques agricoles</i></p>

05	Gestion forestière durable	Adoption de pratiques résilientes <i>L'Etat, la recherche et les collectivités territoriales accompagnent les communautés locales dans l'adoption de pratiques résilientes</i>	Pépinière villageoise <i>Les CT et les services compétents appuient les communautés locales à la mise en place de pépinières aux fins de plantation/reforestation</i>	Mise en place de pare-feux <i>Les CT et les services compétents appuient les communautés dans la mise en place de pare-feu vert (anacardier, etc.) et ouverts autour des zones de production</i>	Pratiques agroforestières <i>Les CT et les PTF encouragent les pratiques agroforestières en milieu rural</i>	Aménagements appropriés <i>Les CT, la recherche, les services compétents et les communautés élaborent des plans de gestion pour les forêts communautaires</i>
		Gestion participative des ressources forestières <i>Les services compétents associent les communautés locales dans la gestion des ressources forestières</i>	Réactualisation des textes réglementaires <i>L'État réadapte les textes réglementaires en tenant compte des réalités locales</i>	Reforestation <i>Les services compétents de l'État, les collectivités territoriales et les communautés locales s'investissent durablement dans la réhabilitation des écosystèmes forestiers dégradés à travers les reboisements et autres moyens de restauration.</i>		
06	Professionnalisation des filières	Meilleur encadrement des agriculteurs <i>L'Etat, la recherche et les PTF appuient/ accompagnent les producteurs dans la professionnalisation des métiers et l'adoption des bonnes pratiques agricoles</i>	Financement adapté à l'agroécologie en milieu paysan <i>L'État et les PTF financent et subventionnent l'AE dans les territoires</i>	Création d'Activités Génératrices de Revenus <i>Les CT, la recherche, les PTF et les services compétents accompagnent les communautés dans la diversification des sources de revenus</i>	Revalorisation du métier d'agriculteur <i>L'Etat reconnaît le statut juridique du métier d'agriculteur à travers la LOASPH</i>	Développement de l'entrepreneuriat agricole <i>L'Etat, les CT, et les PTF appuient la professionnalisation par l'incubation des femmes et des jeunes</i>
		Promotion du consommateur local <i>L'Etat favorise la consommation des produits locaux à travers la subvention des coûts de production et une volonté politique affichée La recherche développe des variétés adaptées aux préférences des consommateurs (calibre, couleur, goût, etc.)</i>	Formation sur les bonnes pratiques agricoles <i>L'État, les collectivités territoriales et les partenaires au développement assurent aux communautés locales des formations adéquates sur les bonnes pratiques agricoles en collaboration avec la recherche</i>			

07	Agriculture intelligente	<p>Utilisation de drones</p> <p><i>L'Etat et les PTF accompagnent les producteurs dans l'adoption de technologies agricoles modernes (drones, arrosoirs informatisés)</i></p>	<p>Arrosage informatisé</p> <p><i>L'État, les collectivités territoriales et les partenaires favorisent le développement de l'arrosage informatisé des parcelles agricoles avec du matériel adéquat et l'appui des informaticiens</i></p>	<p>Mise en place de plantes pièges et répulsives</p> <p><i>La recherche et les services compétents encouragent les producteurs à la mise en place de plantes pièges et répulsives</i></p>	<p>E-commerce</p> <p><i>L'inter-profession et les producteurs créent/redynamisent des plateformes e-commerce</i></p>	
08	Recherche action	<p>Développement de la recherche agricole</p> <p><i>L'État et les partenaires développent la recherche et la vulgarisation des bonnes pratiques agricoles</i></p>	<p>Intensification raisonnée de la production</p> <p><i>L'État, les collectivités territoriales et les partenaires appuient l'intensification raisonnée de la production agricole en accord avec les communautés locales</i></p>	<p>Produits phytosanitaires</p> <p><i>L'État, les collectivités territoriales et les partenaires facilitent, aux communautés locales, l'accès aux produits phytosanitaires respectueux de l'environnement</i></p>		
09	Planification et aménagement rural	<p>Mise en place de PAOS</p> <p><i>Les CT, les services compétents et les communautés locales réalisassent et mettent en œuvre les PAOS</i></p>	<p>Parcours du bétail</p> <p><i>L'État et les collectivités territoriales aménagent, de concert avec les populations locales, les parcours du bétail</i></p>	<p>Haies vives</p> <p><i>L'État et les collectivités territoriales aménagent, de concert avec les populations locales, les haies vives pour lutter contre la dégradation des environnements agricoles et forestiers</i></p>		
10	Amélioration de la qualité du sol	<p>Amendement organique</p> <p><i>Les producteurs collectent de matières organiques et ordures ménagères, les compostent avant de les éprendre dans les parcelles. La recherche, les services techniques et les PTF renforcent la capacité des producteurs sur les techniques d'amendement</i></p>	<p>Restauration participative des digues et diguettes</p> <p><i>Les communautés locales, les CT et les PTF redynamisent les activités de restauration participative des digues et des diguettes des espaces de production</i></p>	<p>Rotation des cultures</p> <p><i>Les communautés locales appliquent les bonnes pratiques de la rotation des cultures avec l'accompagnement des OP, des services techniques et des PTF</i></p>	<p>Diversification agricole</p> <p><i>Les communautés locales renforcent les pratiques de diversification des cultures avec l'accompagnement des OSC, des services techniques et des PTF</i></p>	<p>Jachère</p> <p><i>Les collectivités territoriales et les services compétents de l'Etat encouragent les populations locales à la pratique de la jachère dans leurs stratégies de lutte contre la baisse de la fertilité des sols</i></p>

		<p>Reboisement et enherbement des berges <i>Les populations locales reboisent et enherbent, avec l'appui de l'État et des CT, les berges des parcelles agricoles pour lutter contre l'érosion et l'ensablement</i></p>	<p>Reboisement d'espèces fertilisantes <i>L'État, les collectivités territoriales et les partenaires appuient les populations locales dans le reboisement d'espèces fertilisantes afin de lutter contre la dégradation des sols</i></p>	<p>Association d'espèces halotolérantes <i>Les communautés locales, avec l'appui de l'État, de la recherche, des CT et des partenaires au développement, associent dans leurs pratiques agricoles, les espèces halotolérantes pour lutter contre la salinité des parcelles rizicoles.</i></p>		
11	Education et innovation	<p>Éducation et sensibilisation environnementale <i>L'État, les collectivités territoriales et les partenaires développent et favorisent l'éducation et la communication environnementale</i></p>	<p>Sensibilisation et Communication et l'agroforesterie <i>L'État, les collectivités territoriales et les partenaires développent et favorisent la communication sur les pratiques agroforestières durables</i></p>	<p>Mise à disposition de l'information climatique <i>L'État, à travers ses services compétents, rend disponible auprès des communautés locales l'information climatique et formalise son utilisation adéquate</i></p>	<p>Revalorisation des valeurs endogènes <i>Les populations locales revalorisent leurs valeurs endogènes avec l'appui de l'État, des collectivités territoriales et des partenaires en collaboration avec la recherche</i></p>	

RESTAURATION DES RESSOURCES FORESTIERES						
N°	Voies	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5
Dimension institutionnelle						
1	Harmonisation des cadres d'application réglementaire	<p>Appropriation par les acteurs des codes et lois</p> <p><i>Sensibilisation des acteurs en lien avec la forêt sur la réglementation forestière étatique et communautaire (serv. tech, société civile, pers, ressource, les communautés, PTF, ONG)</i></p>	<p>Articuler les différents codes de gestion des ressources naturelles</p> <p><i>Les communautés sont formées sur les articulations entre les différents codes juridiques (PFT, serv. tech, pers ressource, ONG)</i></p>	<p>Organisation de congrès</p> <p><i>Inclusion des communautés dans les débats sur l'articulation, l'harmonisation entre le régime légaux formels et coutumiers.</i></p>	<p>Définir des règles claires et des modalités d'application</p> <p><i>Des règles d'encouragement et de sanction sont définies et validées par les acteurs impliqués dans la gestion forestière.</i></p>	<p>Relais communautaires</p> <p><i>Un dispositif de relais communautaire est renforcé et porte la stratégie de mise en œuvre des règles des codes harmonisés (communautés, les PTF et les services compétents)</i></p>
2	Plan d'aménagement et de gestion forestière	<p>Révision et élaboration des plans d'aménagement et de gestion</p> <p><i>Les P.A.G existant sont révisés et actualisés tandis que d'autres plans sont élaborés (eaux et forêt, relais communautaires, collectivités territoriales, PTFs, opérateurs économiques)</i></p>	<p>Mise en œuvre des P.A.G.</p> <p><i>Les P.A.G sont mis en œuvre de manière effective (Comité inter-villageois, eaux et forêt, relais communautaires, collectivités territoriales, PTFs, opérateurs économiques)</i></p>	<p>Partenariats équitables</p> <p><i>Former des partenariats entre communautés et opérateurs économiques bienveillants (communauté, opérateurs économiques, serv. techn.)</i></p>	<p>Rechercher de financement</p> <p><i>Rechercher des financements pour préserver et renforcer la foresterie durable et équitable (PTF, communautés, sté. Civile, serv. Techn)</i></p>	<p>Renforcement des capacités de mise en œuvre</p> <p><i>Les opérateurs sont formés et impliqués dans la mise en œuvre des plans d'aménagement (consultants, experts locaux et nationaux, communautés, coopération, etc...)</i></p>

3	Renforcer les AMP/AMPC/APAC	<p>Renforcement des capacités des acteurs.trices</p> <p><i>Les acteurs.trices des AMP/AMPC, APAC reçoivent des formations pour renforcer leur compétences de gestion (serv. Tech. ONG, pers. Ressources)</i></p>	<p>Création de nouvelle AMPC/APAC</p> <p><i>De nouvelles aires protégées communautaires sont reconnues ou créées (communautés, état central, PTF, ONG)</i></p>	<p>Promotion du statut juridiques des APAC</p> <p><i>Le concept APAC est promu aux autorités locales et nationales à travers des activités de plaidoyer (NGO, PTF, Etat, communautés)</i></p>	<p>Animation des comités de gestion</p> <p><i>Les comités de gestion sont dynamisés et animés pour leur bon fonctionnement et pour l'appropriation de ses objectifs (ONGs, communautés, PTF, DyTAEL, société civile).</i></p>	<p>Financement et équipement</p> <p><i>Du financement pour l'équipement et le fonctionnement des comités de gestion et l'application des plans de gestion est recherché (ONG, communauté, PTF, etc..).</i></p>
4	Redynamiser les institutions communautaires de gestion des forêts	<p>Mise en place des forêts communautaires</p> <p><i>Les communautés se mettent d'accord pour la mise en place et le fonctionnement des forêts communautaires dont elles assurent la gestion (les communautés, collectivité de territoriales, serv. Techn., PTF etc...)</i></p>	<p>Rédaction des codes de conduites communautaires</p> <p><i>Des codes de conduites communautaires adaptés aux contextes territoriaux locaux sont rédigés et validés collectivement en vue de la gestion rigoureuse et inclusive des forêts communautaires (les communautés, personnes ressources, experts, chefs coutumiers (hommes et femmes), ONGs, opérateurs économiques, collectivités territoriales)</i></p>	<p>Socialisation des codes de conduites inter-villageois</p> <p><i>Des activités d'animation, d'information et de partage des codes de conduites communautaires sont menées afin de faciliter leur compréhension, leur partage et leur appropriation (ONG, sté civil. PTF, les communautés, médias locaux, pers. ressources)</i></p>	<p>Création et dynamisation des comités de suivi</p> <p><i>Création et dynamisation des comités de suivi des forêts communautaires à travers des ateliers et des formations pratiques (communautés, ONG,)</i></p>	<p>Perception et répartition des taxes et redevances forestières</p> <p><i>Redynamiser les mécanismes de perception et de répartition des taxes et redevances forestières (comité de suivi, PTF, assemblée de communautés intervillageoise)</i></p>
5	Sécurisation foncière collective	<p>Cartographie participative</p> <p><i>Identifier et cartographier les zones d'appropriation foncière existantes ou traditionnelles (Université, communautés, collectivités, serv. Tech. PTF)</i></p>	<p>Sécurisation communautaire des terres collectives</p> <p><i>Les espaces d'usage traditionnellement placés sur le mode de l'appropriation collective sont sécurisés de manière plus formelle en vue de renforcer leur légitimité et leur protection face à l'accaparement des terres (état, collectivités territoriales, services techniques, ptf, communautés, universitaires)</i></p>	<p>Balisage et bornage</p> <p><i>Des marqueurs physiques sont placés dans l'espace de manière durable pour bien délimiter les contours des terres collectives (géomètre, université, serv. Tech. Collectivité, communautés, etc.)</i></p>	<p>Dotation d'équipement aux communautés</p> <p><i>Des équipements de gestion forestière sont fournis aux communautés (décamètre, bornage, machettes, etc..)</i></p>	<p>Application de surveillance digitale</p> <p><i>Des outils digitaux de surveillance sont développés et fournis aux communautés afin de renforcer les capacités de « monitoring » des espaces forestiers collectifs (drones, gps, applications téléphonique, syst. d'alerte précoce)</i></p>

Valorisation symboliques et économiques des produits forestiers ligneux et non-ligneux						
6	Développement des filières PNFL	Certification des PFNL <i>Mise en place de mécanismes de certifications des PFNL adaptés aux contextes et aux produits à valoriser</i>	Augmenter la valeur ajoutée des PFNL <i>Augmenter la valeur ajoutée des PFNL en renforçant et en restructurant les filières</i>	Conservation et transformation <i>Développer et réaliser des infrastructures permettant la gestion soutenable, la conservation et la transformation des PFNL</i>	Pôles de vente du bois de construction commercial <i>Développer des pôles de ventes du bois de construction afin de mieux contrôler le commerce et satisfaire à la demande</i>	Marketing PNFL <i>Faire connaître la valeur des PNFL au grand public pour stimuler leur consommation à juste prix.</i>
7	Promotion des savoirs culinaires à base de produits forestiers	Répertorier les recettes culinaires du terroir <i>Répertorier les ingrédients et les recettes culinaires des produits principalement forestiers du terroir (communautés, ptf)</i>	Démonstration culinaire <i>Promouvoir la diversité des recettes culinaires à base de produits forestiers pour favoriser leur diffusion et leur consommation. (communautés, ptf)</i>	Festival gastronomique et forestier <i>Organiser des festivals gastronomiques qui font la promotion des produits forestiers (communautés, ptf)</i>	Concours culinaire <i>Organiser des concours culinaires à base de produits forestiers (communautés, ptf)</i>	Labélisation au patrimoine UNESCO <i>Proposer et suivre la labélisation au patrimoine de l'UNESCO de certaines recettes culinaires à base de produits forestiers.</i>
8	Valorisation des services écosystémiques	Formation et sensibilisation aux SE <i>Former les populations aux concepts abstraits de service écosystémique pour pouvoir se positionner face aux programmes de valorisation existants.</i>	Consultation citoyenne <i>Organiser une consultation citoyenne sur les opportunités et les risques liées à la valorisation monétaire et non-monétaires des PES.</i>	PES financiers <i>Développer les mécanismes de paiements pour services environnementaux de type financiers en s'assurant qu'ils ne soient pas dommageables aux équilibres communautaires existants.</i>	PES en nature <i>Proposer la mise en place de PES non-financier ou non-monétaires de type institutionnel ou en nature.</i>	Accords de réciprocité <i>Les utilisateurs des écosystèmes se mettent d'accord entre eux pour donner une juste valeur aux activités humaines qui permettent de protéger des services écosystémiques et débouchent sur des accords de réciprocités écrits ou tacites.</i>
9	Restaurer et développer la pharmacopée	Recensement des tradipraticiens <i>Recenser les tradipraticiens et toutes les personnes détentrices de savoir sur les plantes et leurs propriétés curatives et alimentaires.</i>	Inventaires des espèces et des pratiques <i>Faire l'inventaire des connaissances actuelles et des plantes d'intérêts particuliers. Mettre en place de herbarium ou des pépinières pour faciliter leur conservation.</i>	Appuyer et accompagner les processus de reconnaissance et de transmission des connaissances communautaires	Conservation et diffusion des connaissances <i>Mettre en place des dispositifs de conservation et de diffusion des connaissances par l'éducation populaires les pépinières pédagogiques et les banques de semences et d'échantillons.</i>	Certification des connaissances collectives <i>Développer des mécanismes de reconnaissance et de certification des connaissances communautaires ou collectives.</i>

10	Ecotourisme	<p>Promouvoir écotourisme soutenable</p> <p><i>Promouvoir l'écotourisme soutenable par l'accompagnement des entreprises du secteur et le développement de normes socialement acceptée en la matière.</i></p>	<p>Circuits pédagogiques et touristiques</p> <p><i>Créer des circuits pédagogiques et touristiques pour assurer le contrôle, la sécurité et la qualité des itinéraires touristiques.</i></p>	<p>Réintroduction cynégétique</p> <p><i>Réintroduction d'espèce cynégétiques pour favoriser la chasses sportives ou de subsistance.</i></p>	<p>Tourisme intégré</p> <p><i>Améliorer les conditions d'accueil des écotourismes chez l'habitant.</i></p>	<p>Amodiation</p> <p><i>Renforcer les possibilités d'amodiation.</i></p>
Solutions techniques						
11	Protection et surveillance	<p>Sensibilisation et éducation à l'environnement</p> <p><i>Les communautés sont sensibilisées, puis renforcées par les services techniques, ONG, OSC, ... aux besoins de protection et surveillance</i></p>	<p>Équipements en drones et ULM</p> <p><i>Pour effectuer la surveillance, des drones ou ULM sont mis en place dans les services techniques ou les communautés</i></p>	<p>Création de pare-feux</p> <p><i>Les communautés avec l'appui des services et collectivités territoriales créent des pare-feux verts ou secs pour lutter contre les incendies de forêts</i></p>	<p>Mettre en place des écogardes</p> <p><i>les communautés et les services forment et installent de nouveaux écogardes pour mieux couvrir le territoire</i></p>	<p>Respect des codes</p> <p><i>les acteurs sont incités à respecter les codes et à veiller à leur application</i></p>
	Restauration des espaces boisés et mangroves	<p>Plantation d'espèces à croissance rapide</p> <p><i>Compléter</i></p>	<p>Développer la régénération naturelle</p> <p><i>Compléter</i></p>	<p>Reboiser les mangroves</p> <p><i>Compléter</i></p>	<p>Diffuser les techniques de restauration des terrains dégradés</p> <p><i>Compléter</i></p>	<p>Installer des conservatoires de biodiversité</p> <p><i>Compléter</i></p>
12	Réalisation d'aménagements	<p>Plans d'aménagement et d'affectation des sols</p> <p><i>Compléter</i></p>	<p>Réaliser des digues de protection</p> <p><i>Compléter</i></p>	<p>Installer des ouvrages antiérosifs</p> <p><i>Compléter</i></p>	<p>Créer des pistes de production</p> <p><i>Compléter</i></p>	<p>Formaliser des parcours de bétail</p> <p><i>Compléter</i></p>

13	Partager des techniques de gestion forestière	Formation à la cueillette des PFNL <i>Compléter</i>	Création d'écoparcs <i>Compléter</i>	Incitation au repos biologique <i>Compléter</i>	Former des conservateurs et animateurs de forêts communautaires <i>Compléter</i>	Étudier la sanctuarisation de certaines zones <i>Compléter</i>
14	Intensification agroécologique	Diffuser les pratiques et techniques d'agroforesterie <i>Compléter</i>	Veiller à la diversification des cultures <i>Compléter</i>	Élaborer et mettre à disposition un guide des bonnes pratiques agroécologiques <i>Compléter</i>	Production de semences locales et améliorées <i>Compléter</i>	Modernisation des filières apicoles et ostréicoles <i>Compléter</i>
15	Aller vers l'efficacité énergétique	Fabriquer et mettre à disposition des foyers améliorés <i>Compléter</i>	Développer les énergies renouvelables <i>Compléter</i>	Développer les filières de biocombustibles <i>Compléter</i>		
16	Co-productions de connaissances	Engager des recherches action sur les espèces disparues <i>Compléter</i>	S'appuyer sur les réseaux sociaux <i>Compléter</i>	Créer des émissions éducatives avec les radios et médias communautaires <i>Compléter</i>	Organiser des journées culturelles et des congrès <i>Compléter</i>	Partager régulièrement les connaissances produites <i>Compléter</i>
17	Plaidoyer	Construction de notes de positionnement <i>Compléter</i>	Animer des dialogues territoriaux et nationaux <i>Compléter</i>	Organiser des campagnes de sensibilisation et plaidoyer <i>Compléter</i>	Organiser des manifestations et événements <i>Compléter</i>	Renforcements des réseaux <i>Compléter</i>

RESTAURATION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

	Voies	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4	Option 5
V1	Restaurer les habitats (mangrove)	<p align="center">Reboisement</p> <p><i>Dans le respect d'études d'impacts environnementaux préalables, les communautés locales sous l'encadrement de services techniques et l'appui de l'état et des PTF replantent et assurent un suivi régulier des zones reboisées.</i></p>	<p align="center">Aménagement</p> <p><i>Les populations locales et les services compétents aménagent des digues anti sels et des épis anti érosion, des canaux de drainage qui révèlent la RNA, des récifs artificiels pour la reconstruction des habitats et des opérations de nettoyage des fonds marins pour enlever les mono filaments.</i></p>	<p align="center">Réserves intégrales</p> <p><i>Les populations locales et services compétents décident de la création de réserves intégrales/zones sanctuaires interdites à toute forme d'exploitation pour une régénération des écosystèmes naturels de mangrove et de la biodiversité.</i></p>	<p align="center">Pratiques durables</p> <p><i>L'Etat, les Ong, les PTF promeuvent des pratiques durables aux bénéfiques et sous le suivi des populations comme la promotion de l'ostréiculture, de l'apiculture de mangrove, la pisciculture durable, le développement de combustibles alternatifs, d'actions d'ensemencement et de régénération des ressources liées à la mangrove (pagnes, Coquillage ...)</i></p>	<p align="center">Renforcement des AMP et des APAC</p> <p><i>L'Etat et les PTF renforcent les capacités financières, opérationnelles et de surveillance des AMPC et des APAC pour favoriser la sauvegarde de l'écosystème et de la biodiversité.</i></p>
V2	Restauration de la ressource	<p align="center">Application des lois existantes sur l'interdiction du mono filament</p> <p><i>Grâce à un système de contrôle et de surveillance financé et renforcé, l'état, à travers les services décentralisés et assermentés, instaure et faire respecter l'interdiction des monofilaments sur l'ensemble du territoire national.</i></p>	<p align="center">Identification des zones de reproduction</p> <p><i>Grâce à une évaluation inclusive validée par des études scientifiques réalisées par des chercheurs et acteurs de la pêche, l'état cartographie les principales zones de reproduction dans le but de protéger ces zones lors des périodes de reproduction des espèces.</i></p>	<p align="center">Arrêt biologique</p> <p><i>Grâce à une évaluation inclusive validée par des études scientifiques réalisées par des chercheurs et acteurs de la pêche, l'état instaure des périodes de repos biologique dans le but de stabiliser et de régénérer les ressources.</i></p>	<p align="center">Lutte contre la pêche des juvéniles</p> <p><i>Grâce à un système de contrôle et de surveillance financé et renforcé, l'état, à travers les services décentralisés et assermentés fait respecter le maillage et la taille des filets pour lutter contre la pêche des juvéniles, et contrôle l'ensemble des débarquements pour s'assurer de la taille et de la maturité des espèces débarquées</i></p>	<p align="center">Création de récifs artificiels</p> <p><i>Afin des restaurer les habitats marins et côtiers, l'état à travers les partenaires techniques et financiers, procèdent à la création de récifs artificiels</i></p>
V3	Mesures de gestion prioritaire	<p align="center">Nationalisation des espèces prioritaires</p> <p><i>Suite à des études et des recommandations scientifiques en concertation avec l'ensemble des acteurs artisanaux et industriels / assises de la pêche, l'état limite ou interdit l'exportation</i></p>	<p align="center">Limitation de la pêche industrielle</p> <p><i>L'Etat, en toute transparence, révise les accords de pêche passée et limite leur renouvellement et régulent l'accès industriels des pavillons mixtes</i></p>	<p align="center">Régulation et limitation des usines des farines et huiles de poissons pélagiques</p> <p><i>Pour atténuer la pression exercées sur les petits pélagiques essentiels à nos populations, l'état, en toute transparence, régule et limite l'activité liée à la</i></p>	<p align="center">Diminution de l'effort de pêche par un système de rotation</p> <p><i>Les services de pêche accompagnent les CLPA et les organisations de pêcheurs pour favoriser des systèmes de rotation des sorties de pirogues en mer afin de limiter l'effort de pêche et d'assurer une</i></p>	<p align="center">Immatriculation des pirogues</p> <p><i>Face à une pression grandissante sur la ressource et l'augmentation incontrôlée du nombre de pirogues, l'état gèle ou limite</i></p>

		<i>des espèces prioritaires, et régule la pêche des espèces les plus menacées dans le but de garantir la souveraineté alimentaire des populations sénégalaises, gambiennes et Bissau guinéennes</i>		<i>transformation en farine et en huile de nos ressources halieutiques</i>	<i>commercialisation équilibrée des ressources.</i>	<i>l'immatriculation de nouvelles pirogues.</i>
V4	Valorisation des ressources halieutiques	<p>Développement de structures modernes de conservation et de commercialisation</p> <p><i>L'Etat à travers les PTF, crée de nouvelles chambres froides et structures facilitant la commercialisation pour une rationalisation et un écoulement équilibré et régulier des produits débarqués</i></p>	<p>Organisation du mareyage et de la commercialisation</p> <p><i>L'Etat, à travers l'ensemble des acteurs de la filière et les PTF, initie des marchés à la criée dans l'ensemble des ports de pêche pour favoriser la valorisation des produits débarqués</i></p>	<p>Labellisation</p> <p><i>L'Etat favorise et soutient les acteurs dans le processus de labellisation pour la valorisation des produits halieutiques et la création de nouveaux marchés et opportunités</i></p>	<p>Aquaculture, pisciculture et crevetticulture</p> <p><i>L'Etat à travers l'agence nationale de l'aquaculture et du soutien des PTF, développe des initiatives d'aquaculture, de pisciculture et de crevetticulture aux bénéfices des populations</i></p>	
V5	Protection des métiers de pêche et des populations autochtones	<p>Diversification des sources de revenus</p> <p><i>L'Etat, à travers ses PTF, crée de nouvelles opportunités de reconversion et alternatives économiques en faveur des acteurs de la pêche et de la jeunesse locale.</i></p>	<p>Organisation et financement des femmes</p> <p><i>L'Etat, à travers ses PTF, appuie et finance les groupements de femmes mareyeuses et formatrices pour renforcer leur capacité et leur faciliter l'accès à la ressource</i></p>	<p>Favoriser les débarquements locaux</p> <p><i>Au sein des AMP et des APAC, les comités de gestion et communautés encouragent le développement des débarquements dans les marchés locaux pour assurer, localement, un approvisionnement régulier et durable</i></p>	<p>Promotion des valeurs culturelles locales</p> <p><i>Les collectivités, organisations et associations locales, avec l'appui de l'Etat et des PTF, accompagnent la création et le développement d'initiatives culturelles et économiques (Eco tourisme, écomusée, festival, foires, éducation environnementale dans les écoles etc.)</i></p>	
V6	Contrôle, surveillance et respect des règles de pêche	<p>Sensibilisation des acteurs</p> <p><i>L'Etat, à travers ses services techniques, les CLPA les AMP et les APAC, organise des mesures régulières de sensibilisation et de prévention auprès de l'ensemble des acteurs de la pêche et des communautés</i></p>	<p>Surveillance renforcée</p> <p><i>L'Etat, à travers ses services techniques, les CLPA, les AMP et les APAC, finance et recrute de nombreux gardes côtes pour appliquer les règlements liés au code de la pêche et contrôler les débarquements.</i></p>	<p>Surveillance participative</p> <p><i>L'Etat, à travers ses services techniques, les CLPA, les AMP et les APAC, appuie les communautés locales dans la surveillance participative en mettant en place des corps de ecogardes et en améliorant le cadre réglementaire et</i></p>	<p>Formalisation des campements des pêcheurs</p> <p><i>L'Etat à travers ses services décentralisés, formalise et contrôle les activités développées dans les campements de pêcheurs en zones de mangrove.</i></p>	

		<i>pour une meilleure compréhension et le respect des bonnes pratiques, du code de la pêche et des enjeux liés à la durabilité.</i>		<i>assurer une surveillance permanente des zones côtières et de mangrove</i>		
V7	Promouvoir une gouvernance inclusive	<p>Renforcement des CLPA et représentation des acteurs</p> <p><i>L'Etat et les collectivités territoriales et les organisations professionnelles assurent la fonctionnalité des CLPA existants pour adopter et faire respecter des mesures de gestion locale, prévenir et résoudre les conflits.</i></p>	<p>Inclusion communautaire au sein des AMP et des APAC</p> <p><i>Les collectivités territoriales doivent favoriser l'implication de tous les acteurs dans la prise de décision et la gestion durable au sein des AMP et des APAC</i></p>	<p>Meilleure transparence sur les accords et les attributions des licences de pêche</p> <p><i>Chaque année, l'état publie, en toute transparence, la liste complète des licences de pêche et du montant des accords de pêche signés entre état.</i></p>	<p>Harmonisation des politiques de pêche entre Etats voisins</p> <p><i>Les Etats d'Afrique de l'Ouest se concertent et négocient en vue d'une harmonisation internationale des politiques de pêche concernées par des stocks halieutiques partagés avec un renforcement des moyens et de l'indépendance de la commission sous régionale des pêches (CSRP)</i></p>	
V8	Approche écosystémique et appui à la décision	<p>Assises de la pêche</p> <p><i>Dans un cadre de concertation élargie, l'état convoque l'ensemble des acteurs de la pêche, des organisations professionnelles et des institutions de recherche pour un diagnostic / assises de la pêche, pêcherie par pêcherie.</i></p>	<p>Evaluation et suivi des stocks et des débarquements</p> <p><i>L'Etat et ses partenaires financiers accompagnent les institutions de recherche dans l'évaluation et le suivi permanent des stocks et recrute des enquêteurs pour les données de débarquement pour le suivi permanent des débarquements afin de recueillir des données réelles et actualisées de l'état des stocks.</i></p>	<p>Financement et valorisation de la recherche</p> <p><i>L'Etat et ses partenaires techniques et financiers financent et valorisent les programmes de recherche liés à l'évaluation des stocks et aux politiques de gestion des pêche avec l'acquisition prioritaire de bateaux de recherche dans le but de d'obtenir plus d'indépendance et d'améliorer la connaissance et la gestion durable des ressources halieutiques.</i></p>	<p>Aide à la décision</p> <p><i>L'Etat à travers l'appui à la recherche obtient des informations stratégiques pour revoir et moderniser les législations existantes et le code de la pêche dans l'objectif final d'adopter un système de gestion par quota.</i></p>	

VALORISATION SYMBOLIQUE ET ÉCONOMIQUE DU TERROIR

N°	Voies d'Innovation	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5
1	Augmentation et valorisation de l'ostréiculture et crevetticulture	Expérimentation sur les techniques d'exploitation ostréicoles	Formation des exploitants ostréicoles et crevettes	Innover en s'inspirant des pratiques anciennes d'ostréicoles	Mener une expérimentation sur les techniques d'une crevetticulture durable	Développer la production d'huitres avec les feuilles de palmiers (Expertise à Kabrousse « Bunooken »)
2	Développer des alternatives durables à la pêche	Développer des infrastructures pour le développement de la filière halieutique	Mise en place d'unités de conservations des produits halieutiques	Installation de bassine piscicoles (Programme)	Rizipisciculture	
3	Gouvernance du secteur de la pêche	Renforcement des moyens de surveillance de la pêche	Limiter les zones de pêche pour la pêche industrielle	Définition d'un programme d'amélioration de la pêche artisanale	Formation des acteurs du secteur halieutique	Contrôle des ressources halieutiques pêchés par les communautés maliens, et ghanéens
		Application effective des sanctions (Activités de pêche)	Définition de programmes de professionnalisation des acteurs de la transformation des produits halieutiques	Mise en place d'une police marime		
4	Reconstruction du patrimoine agroforestier	Recensement exhaustif des espèces en voie de disparition	Promotion de l'agroécologie dans les systèmes agricoles locaux	Création de jardin botanique	Sensibilisation des communautés sur les mauvaises pratiques de cueillettes.	
		Reboisement des espèces en voie de disparition	Promotion de l'agriculture de transition			
5	Implication de la jeunesse	Renforcer la formation professionnelle	Transcription et systématisation des savoirs endogènes	Lutter/sensibiliser contre les slogans négatifs « La richesse n'est pas chez soi »	Valorisation/Formalisation des métiers ruraux (Agriculture, élevage, pêche)	Promouvoir des modèles de réussites locales portées par des jeunes

	dans la valorisation économique et symbolique du terroir					
6	Promotion des produits locaux et du terroir	Education culinaire et sensibilisation sur les produits locaux	Marketing commerciales des produits locaux	Mise en place d'un système d'accompagnement de proximité des PMI PME	Mise en place de vitrines de produits locaux	Lancement et vulgarisation de la marque territoriale « From Casamance » Initiative de l'EIZ
		Création des circuits adéquats de distribution des produits locaux	Mise en place de système d'information et de suivi des marchés locaux	Promotion du réseautage Organisation de foires		
7	Augmenter les capacités de transformation	Création d'unités semi-industrielles de transformation des produits	<i>Faciliter l'accès aux emballages de qualité surtout le verre</i>	Antenne FRA <i>Création d'antenne de remise des FRA ou agréer le Lycée agricole de Bignona ou l'UASZ dans la remise des FRA</i>	Plaidoyer pour la diminution des coûts d'obtention des FRA	Mise en place de chambres froides de conservation
		Formation des acteurs sur les normes et règlements Programme de sensibilisation	Renforcer la formation pour une transformation de qualité (Utilisation du sucre)			
8	Recherche, réécriture et valorisation de notre histoire et savoirs endogènes	Définition des programmes d'alphabétisation au niveau local	Adaptation des savoirs endogènes aux technologies nouvelles (IA)	Introduire les savoirs endogènes dans les curricula de l'éducation	Protection intellectuelle des savoirs et expressions culturelles et culturelles de la BC	Définition de programme de vacances scolaires favorisant la promotion des savoirs endogènes
		Développer des vidéos de sensibilisation sur les savoirs endogènes	Promotion du théâtre, conte et légende sur les savoirs endogènes			

9	Gouvernances des ressources agroforestières	Assurer une meilleure coordination entre les CT, les populations et les ST (SEF)	Définition de programme de mise à l'échelle des conventions de bonnes pratiques de gestion / exemple de Thiobon	Créer des syndicats ou coopératives d'exploitation des ressources locales dans les CT	Définition d'un programme d'accompagnement des comités de gestion des AMP	Revoir les politiques de développement local pour une prise en charge effective des besoins des populations
		Augmenter la part des CT sur les Taxes forestières				
10	Développer des stratégies de promotion du tourisme local	Lever les blocages pour l'ouverture du Cluster tourisme de la Région de Ziguinchor	Créer, diversifier l'offre touristique par d'autres circuits (Zone de Kafountine et des Iles...)	Contrôle du secteur touristique <i>Assurer le contrôle des politique d'emploi dans le milieu touristique (Hôtellerie)</i> <i>Assurer un contrôle externe des réceptifs hôteliers</i>	Création de guichet de financement pour les campements communautaires et les acteurs du tourisme Relever le plateau ou l'offre des campements villageois et privés	Désenclaver l'accès aux sites touristiques (la question de la SAPCO)
		Mise en place de police touristique dans les sites insulaires, le littoral				